



LE DEVOIR

Délire pour une école

Des parents campent plusieurs jours devant l'école FACE pour être certains d'y inscrire leurs enfants



GORAN TOMASEVIC REUTERS

Ariel Sharon s'appête à créer un nouveau parti.

Choc politique en Israël

Sharon quitte le Likoud

Le premier ministre déclencherait des élections anticipées et créerait un nouveau parti

Jérusalem — Le premier ministre Ariel Sharon va quitter son parti, le Likoud, se présenter séparément aux élections législatives et demander au président israélien de dissoudre la Knesset afin d'organiser des élections anticipées, a-t-on appris hier de source proche du cabinet du premier ministre.

Cette source a confirmé des informations de la radio de l'armée israélienne selon lesquelles Ariel Sharon, âgé de 77 ans, a décidé de quitter le parti qu'il a contribué à fonder, s'efforçant ainsi de relancer le processus de paix en bouleversant le paysage politique israélien.

Selon la radio, Sharon demandera aujourd'hui au président Moshé Katsav de dissoudre la Knesset et d'organiser des élections qui pourraient être avancées de novembre à mars 2006.

L'ancien général pourrait annoncer sa décision lors d'une rencontre prévue aujourd'hui avec des députés membres du Likoud.

Des proches disent que Sharon veut saisir la chance que lui prêtent les sondages de défaire le parti travailliste. Après quoi, il s'efforcerait de régler le conflit avec les Palestiniens, sans être entravé par l'aile droite du Likoud opposée à tout retrait de Cisjordanie.

VOIR PAGE A 8: SHARON

Henri Tranquille, 1916-2005

Le père des libraires québécois s'éteint

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Jeu d'aujourd'hui, le père de tous les libraires québécois, Henri Tranquille faisait un saut remarqué au Salon du livre de Montréal. Sa visite au stand du Septentrion aura été le dernier jalon public d'une vie placée tout entière sous le signe du livre. Henri Tranquille s'est en effet éteint au petit matin hier, à l'âge de 89 ans, la tête encore pleine de toutes les rencontres faites à ce rendez-vous qu'il ne manquait jamais.

Hier, son biographe Yves Gauthier se rappelait le fidèle amant des livres qui, chaque année, arpente les couloirs du salon, sans cesse arrêté par les quidams comme par les éditeurs, les libraires et les écrivains, qui, tous, s'inclinaient devant ce monument de culture. «Tranquille était un fidèle du salon, raconte Yves Gauthier. Il y allait tous les jours. Jeudi, il jubilait de pouvoir circuler à nouveau dans les allées après une année d'hospitalisations difficiles.»

Pour son ami et protégé de longue date, l'écrivain Yves Beauchemin, cette fin survenue alors que la fête du livre bat son plein à Montréal est un clin d'oeil qu'aurait sûrement apprécié le libraire. «Il y a là quelque chose de romanesque. S'il est encore quelque

VOIR PAGE A 8: TRANQUILLE

INDEX

Table with 2 columns: Topic and Page number. Includes Annonces, Avis publics, Convergence, Culture, Décès, Économie, Éditorial, Idées, Météo, Monde, Mots croisés, Religions, Sudoku, Télévision.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ils étaient près d'une centaine de parents établis en campement hier en fin d'après-midi dans la cour de l'école publique FACE, au centre-ville de Montréal, afin de répondre à la loi du premier arrivé, premier servi, et ainsi assurer une place à leur petit dans cette école à vocation artistique pour la rentrée scolaire 2006-2007.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Passer trois nuits dehors sous la tente à quelques minces degrés au-dessus de zéro pour inscrire son enfant à l'école primaire? Fiction ou réalité? Voilà la folie dans laquelle ont plongé cette fin de semaine quelques dizaines de parents, guidés par la volonté féroce d'inscrire leur petit à l'école publique FACE, située en plein centre-ville de Montréal.

Une vingtaine de tentes, certaines installées depuis vendredi soir au moins dans la cour d'école de cette institution publique à vocation artistique, témoignaient hier de l'extravagance des parents, prêts à tout pour que leur enfant figure ce matin sur la liste officielle des futurs inscrits 2006-2007 de l'école FACE.

On connaissait l'anxiété des parents devant le choix de l'école secondaire parfaite pour leur marmaille. On savait aussi que certains commençaient à «magasiner» l'établissement de rêve dès la cinquième année du primaire, trébuchant leurs enfants de portes ouvertes en portes ouvertes. On soupçonnait aussi un certain délire pour les écoles à vocation particulière, de plus en plus de parents encourageant les bambins à rédiger des examens d'entrée afin de multiplier les chances de succès.

Mais pouvait-on imaginer des parents prêts à établir un campement extérieur en plein mois de novembre trois nuits et trois jours durant — minimum! — pour être certains que junior pianote, chantonne et griffonne à l'école FACE? «C'est pas pire que d'at-

tendre pour un groupe rock, sauf que, là, c'est pour nos enfants», expliquait hier au Devoir Sylvain Mailloux, installé dehors avec sa conjointe depuis hier matin dans l'espoir d'une place en cinquième année pour leur garçonnet. «Mais est-ce que ça a du bon sens qu'on soit en ligne pour ça?»

L'école FACE est l'une des rares à ne pas être «école de quartier» au même titre que les autres de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ou de la Commission scolaire English-Montreal (CSEM), un périmètre spécifique limitant la quantité possible d'inscrits. Un volet francophone et un volet anglophone font que les deux organisations partagent un

VOIR PAGE A 8: DÉLIRE

L'ENTREVUE

Sauver la planète des singes

Les chimpanzés sont menacés d'extinction, principalement à cause de la chasse

Il y a 100 ans, près de deux millions de chimpanzés vivaient dans 25 pays d'Afrique. Aujourd'hui, ces primates ont complètement disparu de trois d'entre eux et, désormais, on n'en dénombre plus qu'entre 100 000 et 250 000, dont 95 % concentrés dans neuf États. «Nous perdons 5000 chimpanzés chaque année. Si on ne renverse pas la tendance, ils auront disparu de la planète dans 40 à 50 ans», martèle l'Australienne Debby Cox, qui œuvre sur le continent noir depuis plus de dix ans pour la sauvegarde de cette espèce en voie d'extinction.

PAULINE GRAVEL

Passionnée pour la faune sauvage depuis sa tendre enfance, Debby Cox a eu pour mentors Joy et George Adamson, les premiers grands protecteurs des animaux sauvages de l'histoire, qui avaient pris sous leur aile des lionceaux orphelins au Kenya. Le naturaliste et auteur britannique Gerald Durrell aussi, dont elle a dévoré les livres et dont elle s'est inspirée en suivant une formation professionnelle sur les méthodes de préservation de l'environnement dans le sanctuaire pour les espèces menacées du Jersey Wildlife Preservation Trust, qu'il a fondé.

En 1993, Debby Cox se joint à l'Institut Jane Goodall, qui lui confie la mise sur pied d'un sanctuaire en Ouganda pour ces jeunes chimpanzés orphelins que les autorités confisquent aux trafiquants d'animaux de compagnie. Le commerce illégal de la chair d'animaux sauvages de la brousse est l'un des plus importants et dévastateurs, explique Debby Cox.



PENNIE TWEEDIE

Debby Cox et l'un de ses protégés

Ce sont notamment les chimpanzés et les gorilles qui font les frais de ces activités illicites, car leur chair est très prisée par les membres de certaines tribus.

Dans certains pays africains, la chasse aux animaux sauvages est

toujours permise, mais soumise à certaines restrictions quant à la saison et au territoire. «Toutefois, ces mesures ne sont pas appliquées, et les chasseurs braconnent à leur

VOIR PAGE A 8: COX

LES ACTUALITÉS

Une première entente en éducation

À lire en page A 8

Advertisement for a book 'Une saison de célibat' by Carol Shields and Blanche Howard, published by BQ (Bibliothèque québécoise). Includes a photo of the book cover and promotional text.

• LES ACTUALITÉS •

CPE: les parents seraient victimes d'une « campagne de terreur »

Le Conseil québécois des centres de la petite enfance accuse l'association adverse de prendre les enfants et les parents en otages

JOCELYNE RICHER

Québec — Les parents et les responsables de services de garde seraient victimes présentement d'une véritable « campagne de terreur » visant à tuer dans l'œuf le projet de loi 124, selon le Conseil québécois des centres de la petite enfance (CQCPE).

Le projet de loi, qui annonce une refonte controversée des services de garde, a eu pour effet de polariser en deux camps les regroupements issus du milieu des centres de la petite enfance (CPE).

Sans jamais la nommer directement, la présidente du conseil, Sylvie Gingras, montre du doigt l'autre regroupement qui représente les employeurs des CPE, soit l'Association québécoise des CPE, dirigée par Hélène Potvin.

« Je trouve ça dommage qu'on prenne les enfants et les parents en otages », a raconté Mme Gingras, cette semaine, lors d'un entretien téléphonique à *La Presse Canadienne*, en se montrant « très offensée de la campagne de terreur » menée actuellement auprès d'eux.

Selon elle, la « désinformation » répandue tant chez les parents qu'auprès des responsables de services de garde ne fait qu'accroître le sentiment d'inquiétude et d'insécurité engendré par le projet de réforme gouvernementale.

« J'entends à la radio des parents qui ont de la peine, qui pleurent, qui ont la crainte épouvantable de perdre leur centre de

la petite enfance, de perdre leur place », déplore-t-elle.

Elle raconte que tous les jours des gens l'approchent pour lui dire que « telle responsable de services de garde trouve cela épouvantable parce qu'elle va être obligée d'ouvrir 14 heures par jour, qu'elle va peut-être perdre son accréditation ».

« Il y a un bouleversement épouvantable dans le milieu », assure Mme Gingras, qui juge tout ce boucan non pertinent, car « des fermetures de services il n'y en aura pas! »

Deux groupes rivaux

Il faut savoir que le conseil et l'AQCPPE ont des vues diamétralement opposées sur le projet de loi 124 et que ce différend masque une rivalité profonde entre les deux regroupements.

Les deux groupes rivalisent pour obtenir le financement gouvernemental et compter sur l'appui du milieu.

L'AQCPPE a déposé récemment une plainte au vérificateur général pour contester l'octroi, par le ministère de la Famille, d'une subvention de 98 250 \$ au Conseil, estimant qu'il n'était pas légalement admissible à une telle aide financière, n'ayant pas le nombre de membres nécessaire. Le ministère conteste cette interprétation de la loi.

Quant à lui, le conseil estime avoir suivi les règles du jeu, et dit vouloir éviter une « guéguerre » entre les deux groupes. Une source au sein de l'organisme qualifie

cependant l'initiative de « règlement de comptes ».

« La dernière chose dont les enfants et les parents ont besoin, c'est de penser que des structures provinciales peuvent se battre », dit par ailleurs Mme Gingras, convaincue qu'il y a « de la place pour les deux ».

Pendant ce temps, l'association nie toute rivalité entre les deux regroupements. « Ce n'est pas ça, mais pas du tout. Il n'y a pas d'intérêt corporatiste dans tout ça », assure la porte-parole de l'AQCPPE, Violaine Ouellette. Le Conseil québécois ne représente pas une menace pour nous.

L'AQCPPE compte 700 membres et le CQCPE seulement 150, ce qui semble le déclasser au chapitre de la représentativité.

Sauf que le conseil fait valoir qu'il n'a été fondé que récemment — en mai 2004 — et qu'il est le seul à recruter directement et volontairement les CPE. Le conseil a été fondé par Francine Lessard, qui avait aussi été à l'origine de l'AQCPPE.

Cette dernière, née en 2002 de la fusion de deux organisations de garderies populaires et familiales, chapeaute en fait des regroupements régionaux, l'adhésion des CPE de ces régions à l'association étant donc automatique.

En chemin, l'association a perdu quelques joueurs. Trois regroupements régionaux — ceux de l'Outaouais, de la Mauricie et Laval — chapeautant quelques dizaines de CPE se sont retirés de l'AQCPPE.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Selon le Conseil québécois des centres de la petite enfance, la « désinformation » répandue tant chez les parents qu'auprès des responsables de services de garde ne fait qu'accroître le sentiment d'inquiétude et d'insécurité engendré par le projet de réforme gouvernementale.

Le projet de loi 124 vise d'abord à accroître la flexibilité du réseau, en permettant aux CPE d'offrir des horaires atypiques, le soir et le

week-end, de même qu'à revoir la gouvernance du réseau en créant des « bureaux coordonnateurs » chargés de gérer les garderies fa-

miliales, actuellement sous la tutelle des CPE.

Presse canadienne

Conférence fédérale-provinciale

La rencontre sur les autochtones s'annonce plutôt difficile

Le rôle des provinces à cet événement « historique » n'est pas encore clairement défini

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — À quelques jours de la rencontre des premiers ministres avec les chefs autochtones, qui s'ouvre jeudi en Colombie-Britannique, le rôle des provinces à cet événement « historique » n'est pas encore clairement défini.

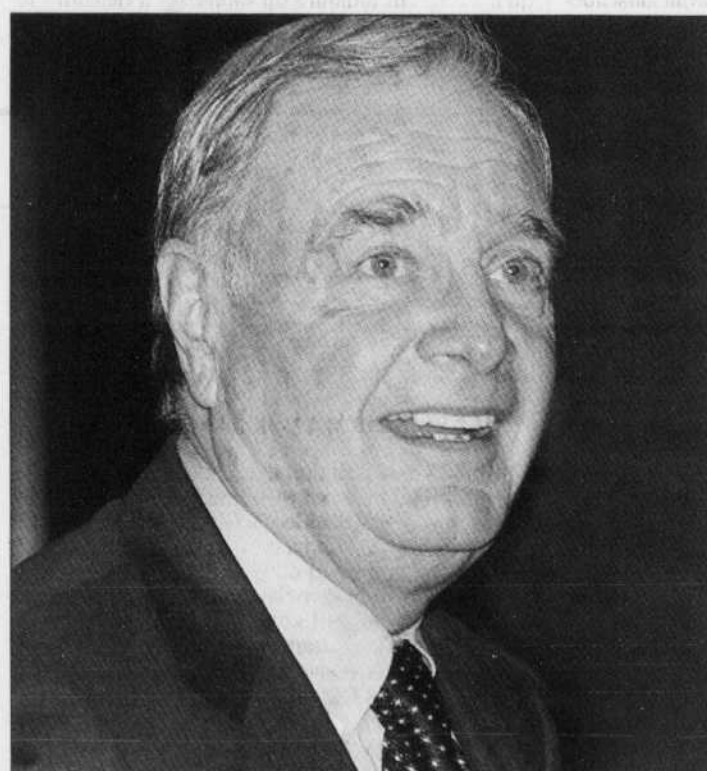
« On a beaucoup de questionnements », a confié vendredi le ministre délégué aux Affaires autochtones du Québec, Geoffrey Kelley, en entrevue à *La Presse Canadienne*. Je sais qu'au niveau des fonctionnaires, ils sont toujours en train de parachever les textes pour la semaine prochaine. C'est un peu inquiétant, je pense, à moins de cinq jours de la conférence.

C'est d'ailleurs ce manque de clarté qui a poussé les chefs autochtones du Québec à annoncer qu'ils ne participeraient pas à la rencontre de Kelowna. « Les fondements de cette démarche-là ne nous conviennent pas », explique le chef de l'Assemblée des Premières nations pour le Québec et le Labrador, Ghislain Picard. On discutera là-bas d'un tas de choses qui sont traditionnellement de compétence fédérale. La question qu'on se pose, c'est qu'est-ce que les provinces viennent faire là-dedans?

Le ministre Kelley dit comprendre la frustration des autochtones québécois. Il trouve lui-même que les responsabilités respectives des gouvernements provinciaux sont mal définies à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis. « Je sais que mon collègue de la Santé [Philippe Couillard] a beaucoup d'inquiétudes quant à la responsabilité de chacune des parties et des gouvernements quant à la prestation des services de santé pour les autochtones », affirme-t-il.

La crise qu'a vécue récemment la réserve ontarienne de Kashechewan à cause de l'insalubrité de son eau potable a bien illustré le manque de coordination des gouvernements en matière autochtone. Des situations semblables existent au Québec. Depuis des années, par exemple, Ottawa, Québec et la communauté de Kitcisakik, dans le parc de la Vérendrye, se renvoient la balle au sujet de la construction d'un nouveau village. Actuellement, les 350 membres de la communauté vivent sans eau courante, ni électricité. « C'est un très bel exemple, relève Geoffrey Kelley. Au-delà des grands principes, au plan pratique, qui devrait faire quoi pour régler les situations? »

En vertu de la Constitution, le gouvernement fédéral a la responsabilité quasi-exclusive des autochtones. Ottawa doit toutefois



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le premier ministre Paul Martin présidera, à compter de jeudi, une importante conférence fédérale-provinciale à laquelle sont invités les chefs autochtones.

travailler avec les provinces en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures, notamment pour répondre aux besoins grandissants des autochtones qui vivent hors des réserves.

Des milliards

Selon des sources gouvernementales, le premier ministre Paul Martin doit annoncer, à Ke-

lowna, entre trois et quatre milliards de nouvelles dépenses fédérales pour améliorer les soins de santé, l'éducation, le logement et le développement économique des autochtones (voir autre texte). Ottawa consacre déjà huit milliards par année à ce chapitre. Le chef Picard estime que les libéraux devront délier encore plus les cordons de la bourse. Il fait re-

marquer que seulement au Québec, il faudrait bâtir 8000 nouvelles maisons pour les autochtones. Bien sûr, même s'il ne prévoit pas être à Kelowna, il ne crachera pas sur les nouveaux investissements. « Si j'ai des besoins qui se chiffrent à 10 milliards et que la capacité [du gouvernement] est de 1 milliard, c'est sûr qu'il y a quelque chose à faire, admet-il. Il y a toujours des choses à faire. »

Les Premières Nations du Québec craignent aussi qu'Ottawa tente de se délester d'une partie de ses responsabilités pour les transférer aux provinces. « Ce serait absolument impensable et inconcevable que le gouvernement fédéral puisse y aller d'une telle approche, sans qu'on ait une pleine participation », prévient Ghislain Picard.

De son côté, le gouvernement de Jean Charest ne s'attend pas vraiment à repartir avec un chèque de Kelowna, contrairement aux autres conférences fédérales-provinciales. En fait, Québec veut surtout éviter de se retrouver avec de nouvelles factures. Par exemple, la province dépense déjà 20 millions par année pour les services de garde sur les territoires autochtones. « On ne veut pas que la conférence devienne une chicane sur l'argent, mais nous voulons que nos efforts soient reconnus », précise M. Kelley.

Jeudi matin, les premiers ministres des provinces se rencontreront au sein du Conseil de la fédération afin de dégager une position commune. La conférence, comme telle débutera en après-midi et se conclura le lendemain.

Presse canadienne

Ottawa promettrait une aide de quatre milliards

Ottawa — Les autochtones obtiendront de l'aide pour acheter leur propre maison, former des travailleurs dans le secteur de la charpenterie afin de construire des milliers de demeures et embaucher davantage d'enseignants autochtones, dans le cadre d'une entente de quatre milliards de dollars devant être annoncée cette semaine par le gouvernement fédéral, a rapporté samedi le *Globe and Mail*.

Cette entente, qui pourrait atteindre cinq milliards lorsqu'elle arrivera à terme, selon certaines sources, sera rendue publique vendredi, à la fin d'une réunion de deux jours des premiers ministres entièrement consacrée à l'amélioration du niveau de vie des autochtones, a précisé le quotidien torontois. Selon une ébauche de l'entente datée du 14 novembre, obtenue par le *Globe and Mail*, l'entente touchera cinq secteurs: l'habitation, incluant des engagements afin d'améliorer la qualité de l'eau dans les réserves; l'éducation; la santé; le développement économique; de même que les relations entre gouvernements et autochtones.

Des sommes d'argent pour des logements privés et des prêts hypothécaires seront rendues disponibles seulement dans les réserves choisissant d'emprunter cette voie, et l'entente comportera des montants significatifs destinés au logement social et à la location subventionnée de domiciles. La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a estimé à 80 000 le nombre des nouvelles maisons nécessaires dans les réserves du pays.

Les politiques d'éducation devant être annoncées marqueront un changement de cap significatif par rapport à la situation actuelle.

Bien que les provinces soient constitutionnellement responsables de l'éducation, Ottawa dirige les écoles des réserves. Les provinces sont prêtes à accepter que ces établissements ainsi que les commissions scolaires autochtones soient liés aux systèmes provinciaux.

Presse canadienne

Pour les Fêtes

offrez un abonnement au journal

LE DEVOIR

à un nouvel abonné* et recevez GRATUITEMENT le livre de Garnotte, notre caricaturiste!



POUR COMMANDER :

514-985-3355 1 800 463-7559

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	73,85 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	130,40 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	234,69 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	104,32 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS,

ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

l'adresse complète et le numéro de téléphone de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 6 janvier 2006 inclusivement. Quantité de livres limitée.

* L'abonnement offert en cadeau doit être livré à une adresse différente de celle de votre abonnement actuel.

LE DEVOIR

• On n'est jamais trop curieux •

POLITIQUE



Chantal Hébert

Des sièges payants

Aux élections fédérales de 2004, la ministre Claudette Bradshaw avait refusé de céder son siège de Moncton à Frank McKenna. Ce dernier s'étant depuis recyclé en ambassadeur du Canada à Washington, il ne sera pas de la prochaine partie électorale même si Mme Bradshaw, elle, tire finalement sa révérence cette fois-ci. Mais il s'en est peut-être fallu de peu pour qu'un autre ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick ne tente sa chance dans la même circonscription.

Dans la mêlée de la succession péquiste et du branle-bas électoral fédéral du début de la semaine dernière, la défaite du candidat conservateur de Bernard Lord dans des élections complémentaires au Nouveau-Brunswick est passée largement inaperçue, sinon aux yeux de ceux qui rêvaient de le voir installé à la tête du Parti conservateur fédéral. Faute d'avoir réussi à ajouter un siège essentiel à la mise de son fragile gouvernement, le premier ministre néo-brunswickois est vraisemblablement colé à demeurer pour l'avenir prévisible. S'il partait, son gouvernement tomberait rapidement.

Le double rendez-vous manqué des McKenna et de Lord avec une circonscription à leur mesure au Nouveau-Brunswick ne sera pas facile à remettre à l'horaire d'une future campagne électorale. En politique fédérale ces temps-ci, ne devient pas candidat qui veut.

◆ ◆ ◆
Dans la région de Toronto, les organisateurs libéraux cherchent impérieusement un siège à Michael Ignatieff, un intellectuel de haut calibre et de réputation internationale en qui une certaine faction du PLC voit un successeur possible à Paul Martin. Aussi bien vouloir faire passer un chameau par le chas d'une aiguille!

La seule circonscription libérale disponible est celle de Carolyn Parrish, bannie du caucus pour ses frasques contre la guerre en Irak. Après avoir constaté qu'elle n'avait pas de chances d'être réélue comme candidate indépendante, Mme Parrish a sagement décidé de quitter l'arène fédérale. Mais son siège de Mississauga-Erindale comporte une forte communauté musulmane peu susceptible de faire bon accueil à un candidat qui a appuyé la guerre en Irak.

Aucun autre élu libéral torontois n'ayant manifesté d'intérêt pour une retraite volontaire, il va vraisemblablement falloir que le premier ministre y aille d'une promesse de considérations à venir pour faire une place à M. Ignatieff. Au moment du déclenchement du dernier scrutin, Paul Martin avait ainsi libéré la circonscription montréalaise d'Honoré-Mercier pour le président de l'aile québécoise du parti, Pablo Rodriguez. Après le scrutin, le député sortant, Yvon Charbonneau, s'était retrouvé dans le fauteuil du Canada à l'Unesco.

Cette fois-ci, la meilleure circonscription québécoise que les libéraux ont à offrir à une éventuelle vedette est en fait une circonscription bloquiste, à savoir celle de Vaudreuil-Soulanges. Et encore, pour y placer un candidat de prestige, le parti aura dû au préalable convaincre l'ex-député Nick Discepolo, battu de peu la dernière fois, de ne pas tenter sa chance.

◆ ◆ ◆
Il y a quelques années, Jean Chrétien avait résolu d'augmenter les salaires des députés. À l'époque, ce changement avait été vu comme un antidote à la qualité déclinante des recrues politiques. Les effets pervers de cette amélioration substantielle du régime des élus sont bien différents.

Jusqu'à la semaine dernière, par exemple, il y avait six grands mois que John Efford ne s'était pas présenté à une réunion du cabinet. Soulagé de ses responsabilités de ministre des Richesses naturelles pour cause de maladie, il avait néanmoins conservé son titre de ministre politique en titre de sa province de Terre-Neuve. Il a fallu que le *Globe and Mail* soulève son cas pour que M. Efford daigne faire un crochet par Ottawa (à l'aller ou au retour d'une excursion en Floride!). Maintenant que les élections sont imminentes, on s'attend à ce qu'il annonce sa retraite de la politique au cours des prochains jours.

Paul Martin aurait pu envoyer John Efford finir sa carrière sur l'arrière banc libéral. Ce dernier aurait alors vu sa rémunération passer de plus de 200 000 \$ par année à environ 130 000 \$. Peut-être aurait-il été alors enclin à démissionner rapidement, ce qui aurait privé le gouvernement minoritaire d'un vote crucial en cas d'urgence parlementaire. De plus, si M. Martin avait congédié John Efford du cabinet, il aurait fallu lui trouver un remplaçant terre-neuvien à même la députation actuelle, laquelle n'est pas riche en candidats ministrables.

Or, le problème, c'est qu'une fois qu'un député accède au cabinet, il devient à peu près impossible de le déloger sans s'exposer à des représailles ou même à un départ en coup de vent, susceptible quand le gouvernement est minoritaire, de l'ébranler. Dans le même esprit, les membres actuels du cabinet n'ont aucun intérêt à encourager d'éventuelles vedettes à faire le saut en politique de crainte de se voir évincer par ces dernières au maniement ministériel suivant.

◆ ◆ ◆
Pour certains, le salaire de ministre est moins élevé que celui qu'ils pourraient gagner ou qu'ils gagnaient dans le secteur privé, mais ceux-là sont finalement l'exception plutôt que la règle. La plupart des députés, et a fortiori les ministres, reçoivent actuellement un salaire supérieur à tout ce qu'ils auraient pu espérer dans leur vie professionnelle précédente. Ce n'est pas par simple dévotion à la vie publique que tant de députés défaits se remettent sur les rangs.

En améliorant le régime des députés, Jean Chrétien a finalement obtenu l'inverse de l'effet recherché. Les recrues-vedettes n'ont jamais été aussi difficiles à faire entrer sur une glace encombrée de joueurs que leur calibre plutôt moyen rend moins pressés que jamais de raccrocher leurs patins.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

André Boisclair désigne l'éducation comme sa priorité

Les chefs du PQ et du Bloc mettent au point leur collaboration en vue des prochains scrutins

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Accusé par ses détracteurs de manquer de contenu et de ramener tous les débats à la seule souveraineté, le nouveau chef du Parti québécois, André Boisclair, a désigné hier comme priorité «l'éducation», accessible toutefois par le tremplin souverainiste.

En marge d'une toute première rencontre hier à Montréal avec Gilles Duceppe, son homologue du Bloc québécois, André Boisclair a répliqué aux attaques nourries à son endroit tant par les libéraux de Jean Charest que par l'Action démocratique du Québec (ADQ) de Mario Dumont. Samedi encore, le premier ministre Charest accusait le chef nouvellement élu de n'avoir que la souveraineté en bouche et de reporter tout engagement à un après-référendum.

«Je vais vous dire, si un jour Jean Charest dans un débat me demande: "André, est-ce que ta priorité, c'est l'éducation ou la souveraineté?", je lui dirai: "M. Charest, ma préoccupation, ma priorité, c'est l'éducation. Et pour y arriver, il faut la souveraineté», a expliqué hier M. Boisclair, flanqué pour l'occasion de Gilles Duceppe, qu'il rencontrait hier matin pour une première fois dans les bureaux de comté du chef du Bloc québécois.

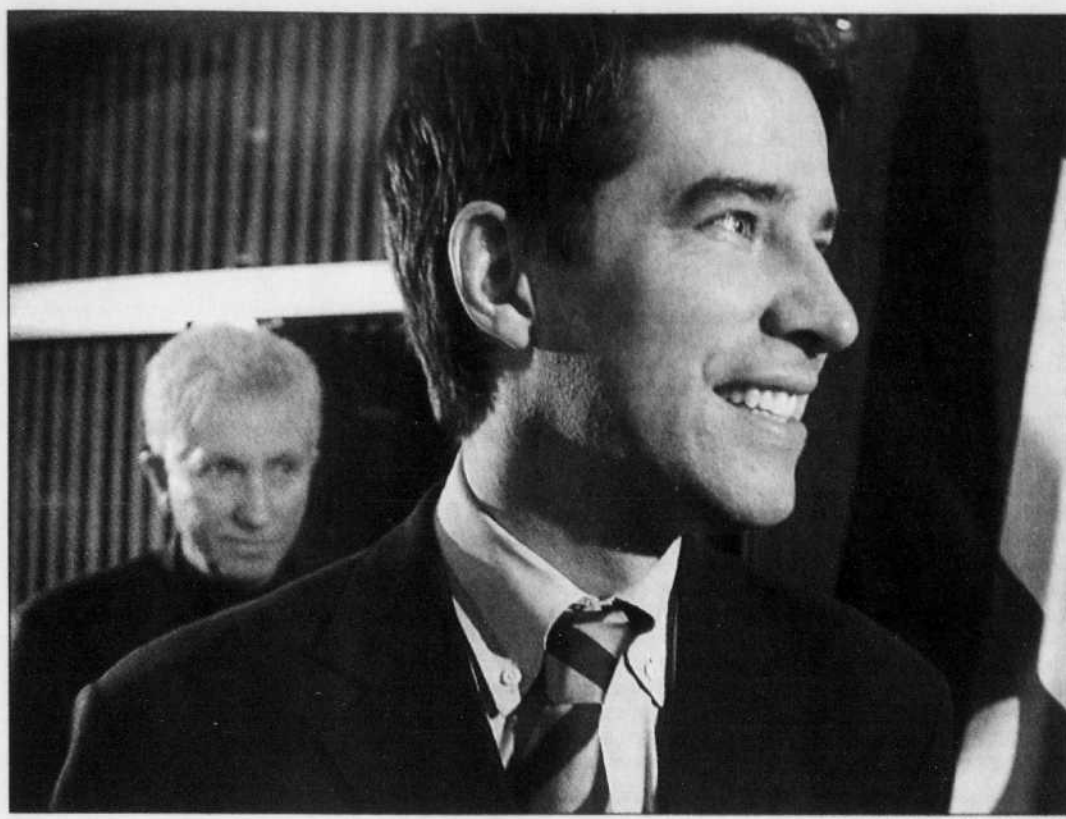
À la veille de deux élections complémentaires pour le Québec — l'une dans Outremont et l'autre dans Verchères —, et alors que le train politique fédéral se réchauffe en vue d'une campagne électorale, les deux chefs ont affirmé plus d'une fois «parler d'une même voix» et partager la «même vision moderne de la souveraineté», un tremplin pour les Québécois à «leur propre code d'accès au reste du monde».

La souveraineté au quotidien

Interrogés tous deux sur leur habileté à discourir d'autre chose que de souveraineté, les deux hommes ont tenté de lier l'objectif souverain au quotidien et à l'actualité. «La souveraineté, ce n'est pas inodore, sans couleur et sans saveur», a répondu M. Duceppe. «C'est des racines dans le quotidien des Québécois.»

Attaqué encore samedi par Jean Charest pour avoir passé «cinq mois sans exprimer une seule nouvelle idée», M. Boisclair a insisté sur le fait qu'il n'avait pas hésité à dénoncer l'intention libérale d'adopter une loi spéciale pour fixer les conditions de travail des salariés de l'État, promettant une opposition péquiste féroce à cet égard.

Le chef du PQ a affirmé qu'il était en mesure de s'exprimer tant sur ses intentions comme chef de l'opposition que sur les dossiers d'actualité, mais qu'il subsistait toujours un «malaise» à défendre le fait de soutenir la cause souveraine, «comme si on avait admis que la souveraineté n'avait aucun lien avec les sujets d'actualité qui concernent les gens».



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef du PQ, André Boisclair, a rencontré hier Gilles Duceppe dans les bureaux de comté du chef du Bloc québécois afin de discuter de stratégie électorale.

Élections partielles

Les deux chefs et amis ont indiqué qu'ils étaient prêts à fourbir leurs armes en vue des scrutins à venir, notamment dans Outremont et dans Verchères. Le candidat péquiste Farouk Karim y affrontera le libéral Raymond Bachand, connu pour son implication au Fonds de solidarité de la FTQ et un passé souverainiste.

Ancien attaché politique de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), M. Karim a orchestré le mouvement de grève étudiante de l'an dernier, et ses forces mènent André Boisclair à croire qu'il pourra courtiser les étudiants d'Outremont. «Pour nous, il y a là un défi d'organisation, de faire en sorte que le plus de jeunes possible qui sont sur les campus puissent s'inscrire et utiliser leur droit de vote», a exprimé le chef du PQ.

La collaboration entre les deux partis passera par un partage d'agendas, de ressources, notamment lors de la prochaine campagne fédérale, a promis M. Boisclair,

qui se place «personnellement au service du Bloc québécois et de M. Duceppe», qu'il suivra parfois sur le terrain.

La «marche vers la souveraineté» profite d'un courant d'enthousiasme, ont noté hier tant Gilles Duceppe qu'André Boisclair. «Les troupes souverainistes ont les deux yeux rivés sur les résultats», a lancé le chef du PQ. «Il y a de la maturité dans le mouvement souverainiste, de la force de conviction, de la sérénité.»

La course au leadership du PQ remportée par M. Boisclair mardi soir dernier a insufflé un «espoir» dans le mouvement, a ajouté Gilles Duceppe, qui côtoie M. Boisclair depuis une quinzaine d'années. «André a su mobiliser les troupes, et c'est drôlement important ça, quand on apporte de l'espoir», puisque la politique nourrit non seulement le rationnel, avec ses idées, mais aussi avec «les sentiments».

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Conseil général

L'ADQ confirme son virage vers le privé dans le secteur de la santé

NORMAN DELISLE

Longueuil — L'Action démocratique du Québec (ADQ) a effectué ce week-end son virage vers l'intervention du privé dans le système de santé.

Diverses propositions à cet égard ont été adoptées lors d'une réunion du conseil général qui a réuni 250 militants sur la Rive-Sud de Montréal.

Un gouvernement adéquiste permettrait des contrats privés d'assurance portant sur des services médicalement nécessaires et déjà assurés par le régime public de la Régie de l'assurance maladie. Ce serait une façon de donner suite au jugement de la Cour suprême qui, en juin dernier, a déclaré valide le droit d'un citoyen de recourir à l'assurance privée pour se faire soigner.

De plus, l'ADQ favorise une plus grande utilisation des équipements techniques des hôpitaux. Ils pourraient être loués à des médecins qui pourraient les utiliser en dehors des heures normales, par exemple pour faire des opérations contre paiement le soir ou les fins de semaine.

Par ailleurs, selon l'ADQ, les médecins pourraient exercer en pratique privée après avoir offert une prestation de travail normale dans le régime public.

L'ADQ favorise aussi le fait que des citoyens recourent à des soins privés si jamais le système public ne peut les fournir dans des délais médicaux acceptables.

La proposition adoptée par les membres stipule que l'ADQ modifierait la loi pour forcer le gouvernement à assurer le coût d'une opération effectuée dans le secteur privé, au Québec ou dans le reste du Canada, selon le barème ordinairement payés.

M. Dumont a reconnu que l'ensemble de la position adéquiste aurait un effet positif sur le salaire des médecins. «Cela va augmenter la quantité de soins disponibles. Notre but est qu'il se donne au Québec plus de soins. Le personnel de la santé va donc être payé plus», a dit M. Dumont.

Cette augmentation de la rémunération des médecins comportera de plus un autre avantage, a fait valoir le chef de l'ADQ. Il y aura moins de médecins du Québec qui vont vouloir déménager aux États-Unis ou en Ontario.

«Chaque fois qu'un médecin a plus de revenus, l'individu soigné sort gagnant, et chaque fois qu'on empêche un médecin de quitter le Québec, cela en fait un de plus qui travaille avec nous. Si on pouvait ramener quelques-uns des médecins qui pratiquent à l'extérieur parce qu'on a un système de santé plus vivant, c'est une bonne nouvelle», a conclu M. Dumont.

Prisons

Par ailleurs, plusieurs résolutions ont été adoptées hier en faveur d'un durcissement du système judiciaire. Ainsi, un gouvernement adéquiste abolirait les libérations conditionnelles pour un individu après deux condamnations consécutives à des crimes contre la personne ou à des infractions à la loi des stupéfiants.

De plus, un individu financièrement capable de le

faire devra assumer une partie des frais de sa détention. Pendant l'emprisonnement, un prisonnier n'aura plus droit aux indemnités de remplacement du revenu, comme les prestations de la CSST ou celle de la Société de l'assurance automobile.

Par ailleurs, l'ADQ s'engage à édicter une Charte des droits des victimes d'actes criminels. Les parents, enfants, conjoints, frères et sœurs d'une victime auront droit à des mesures d'accompagnement dans le cadre du processus judiciaire, notamment l'accès à des professionnels qualifiés pour les soutenir dans le cadre du procès.

Un poste de Protecteur de la jeunesse sera créé. Il s'agira d'un espèce d'ombudsman chargé de surveiller l'ensemble des services de protection de la jeunesse.

L'ensemble de ces mesures se verra suite aux travaux que le parti a menés sous la direction de la députée de Lotbinière, Sylvie Roy.

Mme Roy a expliqué que la justice «devait être dissuasive afin d'assurer le maintien de l'ordre et de la sécurité pour les citoyens». De plus, a-t-elle soutenu, les familles des victimes d'actes criminels doi-

vent être traitées «de manière digne et équitable». Mme Roy a aussi rappelé que le taux de récidive était très élevé chez les criminels. Plus de 30 % des criminels ont plus de 10 antécédents devant les tribunaux. «Nous croyons à la réhabilitation, mais c'est une utopie chez un nombre important de délinquants», a dit Mme Roy.

Pour Mario Dumont, chef de l'Action démocratique, il y a eu un laxisme en matière de libération conditionnelle depuis quelque temps.

«Il y a un ordre à remettre dans ce dossier. Je crois en la réhabilitation des prisonniers, mais elle doit être sérieuse. Actuellement, c'est la prison aux portes tournantes. Nos membres veulent arriver à une politique pour le meilleur succès quant à la non-récidive. Ils sont exaspérés et choqués par un laxisme et un laisser-aller qui a coûté cher à des citoyens», a dit M. Dumont.

Le chef adéquiste s'en est aussi pris au système qui désengorge les prisons en faisant sortir les prisonniers le plus tôt possible.

Presse canadienne

Le parti de Mario Dumont est dans une situation financière «difficile»

NORMAN DELISLE

Longueuil — La situation financière de l'Action démocratique du Québec (ADQ) est difficile.

«La situation financière est difficile, mais pas précaire», a reconnu samedi le directeur général du parti, Sébastien Proulx. L'ADQ a en effet une dette accumulée de 1,5 million de dollars auprès de la Banque nationale, et éprouve des difficultés à la rembourser.

Par ailleurs, le parti n'avait vendu que 924 cartes de membres l'an dernier, selon le rapport financier annuel déposé chez le Directeur général des élections.

«On est en phase de remboursement. On paye nos intérêts rubis sur l'ongle, et on remborse du capital si possible. La banque n'est pas inquiète de notre situation financière», a soutenu M. Proulx.

Quant au nombre de membres, la situation se serait améliorée cette année, soutiennent les dirigeants de l'ADQ. On compte sur au moins «10 000 membres et sympathisants», a expliqué le chef, Mario Dumont.

Malgré des problèmes, Mario

Dumont et ses troupes demeurent optimistes face à l'avenir.

«Si on fait nos devoirs, la prochaine fois, les portes sont ouvertes pour nous. L'avenir de tous les partis est joué à toutes les élections. On joue notre avenir à chaque fois qu'on se présente devant l'électorat», a dit M. Dumont.

«Notre conviction la plus profonde: il n'y a rien de joué pour chacun des trois partis politiques du Québec», a poursuivi le chef de l'ADQ.

Si l'ADQ a des problèmes d'argent et d'effectif, mais les autres formations politiques ne sont pas exemptes de difficultés, a plaidé le député de Rivière-du-Loup.

«Notre comité électoral va devoir composer avec cela. Mais celui des libéraux sera aux prises avec bilan nul et désastreux, et le PQ avec sa vision dépassée. Chaque parti travaille avec ce qu'il a, soutient M. Dumont. Mais le PLQ n'est pas encore défait. Il demeure le plus riche et sortira un lapin de son chapeau à la veille des élections.»

Quant au Parti québécois, deux défis majeurs se posent, mentionne le chef de l'ADQ. Le nouveau chef

André Boisclair devra faire son entrée au plus tôt en Chambre en se portant candidat lors d'une élection complémentaire. «Il doit assumer ses fonctions et venir défendre ses points de vue à l'Assemblée nationale», croit M. Dumont.

De plus, le Parti québécois devra «prendre des positions claires et précises» sur les questions qui intéressent les citoyens, comme la santé ou l'éducation, prétend le leader adéquiste.

Il estime qu'«André Boisclair est sous surveillance de la vieille garde du parti, un parti qui a mal vieilli et qui a gardé son discours accroché au passé».

Enfin, on a appris hier que le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, lancera jeudi, à Montréal, un livre autobiographique. Intitulé *Avoir le courage de ses convictions*, le livre de 430 pages tracera l'itinéraire politique du chef de l'ADQ depuis qu'il présidait la commission Jeunesse du Parti libéral du Québec, au début des années 1990.

Presse canadienne

• LES ACTUALITÉS •

Découverte de la présence d'un virus de type H5

Des milliers de canards domestiques seront abattus en Colombie-Britannique

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

Le resserrement des mesures sanitaires en prévision d'une pandémie mondiale de grippe aviaire a eu un premier écho tangible au Canada hier. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a en effet annoncé l'abattage préventif de 55 000 canards et de 800 oies après avoir découvert la présence d'un virus de type H5 chez un canard domestique d'une ferme d'Abbotsford, en Colombie-Britannique.

Bien que la souche détectée sur cette ferme commerciale soit faiblement pathogène, l'ACIA n'a pas hésité à sortir l'artillerie lourde. Aucun des quelque 56 000 volatiles ne sera épargné. Tous les établissements commerciaux dans un rayon de cinq kilomètres de cet élevage feront en outre l'objet d'une inspection minutieuse afin de détecter tout symptôme de la maladie.

À l'ACIA, la vétérinaire-conseil Judith Bossé précise que ce sont là d'abord des mesures de précaution. «Les virus H5 et H7 ont tendance, quand ils se retrouvent chez d'autres espèces, principalement les poulets et les dindes, à devenir hautement pathogènes. [...] L'Organisation mondiale de la santé animale recommande qu'on procède à l'abattage, que le virus soit hautement pathogène ou non.»

Des tests effectués au Centre national des maladies animales exotiques de Winnipeg ont confirmé hier que ce virus ne causerait, dans le pire des cas, qu'une maladie jugée bénigne chez les oiseaux exposés. Les données préliminaires montrent également que la souche a déjà été observée en Amérique du Nord et qu'elle n'a rien à voir avec celle qui circule en Asie.

La veille, l'agence avait confirmé la présence en sol canadien de plusieurs types de virus aviaires chez des oiseaux sauvages de trois provinces: le H5N3 au Québec, le H5N1 au Manitoba ainsi que les H5N9 et H5N2 en Colombie-Britannique. Toutes ces souches ont été jugées faiblement pathogènes par les autorités sanitaires canadiennes, qui continuent leur surveillance étroite des oiseaux du territoire.

Pas de panique

L'agence aura toutefois eu fort à faire pour dédramatiser sa découverte d'une souche H5N1 en sol canadien. C'est que la souche qui fait si peur en Asie porte le même nom. Là-bas, H5N1 a fait 67 morts parmi les 130 personnes infectées. Mais, entre le H5N1 asiatique et son compère nord-américain, les différences sont de taille.

Ce n'est pas parce qu'un virus porte le nom de H5N1 qu'il faut nécessairement paniquer, a répété



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a annoncé hier l'abattage préventif de 55 000 canards et de 800 oies après avoir découvert la présence d'un virus de type H5 chez un canard domestique d'une ferme d'Abbotsford, en Colombie-Britannique.

la D^r Bossé. «H5N1 c'est le nom d'un sous-type. Des virus peuvent porter le même nom, mais restent des individus très différents. Celui qu'on trouve ici a un patron nord-américain, alors que celui que l'on craint a un patron asiatique. Celui-là, on ne l'a pas vu ici encore.»

Système d'alerte

Sur le front international, les

Nations unies ont annoncé hier la création d'un système d'alerte précoce pour suivre le vol des oiseaux migrateurs et ainsi suivre à la trace la menace de grippe aviaire dont ils peuvent être porteurs.

Ce système, qui n'est que partiellement financé, vise à tracer les routes empruntées par les oiseaux et à déterminer précisément les régions où les popula-

tions locales ont le plus de risques d'être infectées par des espèces déjà atteintes.

«Le système vise à alerter les autorités sur les différents continents que des oiseaux migrateurs sont en route», a expliqué l'ONU dans un communiqué publié à Nairobi, siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Mais il faudra du temps avant que le système entre en vigueur, a rappelé le secrétaire exécutif de la Convention de l'ONU pour les espèces migratoires, Robert Hepworth. Hier, ce dernier a estimé que la mise en œuvre complète de ce système pourrait prendre jusqu'à deux ans.

«Ça, c'est si son financement est assuré, ce qui est loin d'être le cas en ce moment. Pour l'instant, le PNUE est le seul à avoir avancé des fonds avec une somme de 30 000 \$. Le PNUE gèrera le système avec plusieurs organismes, dont la Fédération internationale de la faune sauvage.

L'annonce de la création d'un système d'alerte précoce a été faite à la veille de la huitième conférence sur la Convention des espèces migratoires qui doit se tenir jusqu'à vendredi à Nairobi et à laquelle doivent participer des centaines de délégués.

Le Devoir
Avec l'AFP

EN BREF

Martin attaque Boisclair

Le premier ministre fédéral Paul Martin a déclaré hier que le nouveau chef du Parti québécois, André Boisclair, «représente un rejet de l'autorité de la loi», puisqu'il refuse de se conformer à la loi fédérale sur la clarté référendaire. Dans un communiqué transmis hier après-midi, le premier ministre libéral a dénoncé l'intention de M. Boisclair d'ignorer la loi, advenant la tenue d'un référendum sur la souveraineté. Le leader du PQ a déclaré à l'émission *Les Coulisses du pouvoir* de Radio-Canada que le choix de devenir souverain appartenait aux Québécois et que l'Assemblée nationale avait toute la légitimité pour mener ce processus à terme. Hier, il a répété en anglais, dans un point de presse avec le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qu'il s'agissait d'un choix politique et que tous les partis à l'Assemblée nationale avaient rejeté à l'unanimité dans une motion la loi sur la clarté. «La déclaration de M. Boisclair représente un rejet de l'autorité de la loi, en faveur d'un opportunisme politique», a déclaré M. Martin dans le communiqué. «C'est inacceptable et devrait être reconnu comme tel par tous ceux qui croient en l'intégrité du processus démocratique et en l'autorité de la loi.» - PC

Prix Condorcet à Paul Bégin

Le Mouvement laïque québécois décerne cette année le prix Condorcet à l'ancien ministre péquiste Paul Bégin. Cet hommage a été créé en 1993 pour souligner des gestes ou des prises de position en faveur de la laïcité de l'État. Le président du Mouvement, Daniel Baril, souligne que M. Bégin s'est illustré par des gestes législatifs et politiques favorables à l'égalité des droits pour tous les citoyens, pour le respect de la liberté de conscience et pour l'application des principes laïques dans les institutions publiques. Le Mouvement note aussi que Paul Bégin s'est fait remarquer par un vibrant plaidoyer contre les tribunaux religieux et donc pour la prédominance absolue des lois civiles sur les lois religieuses. - PC

Héma-Québec a besoin de donneurs

À l'approche de l'hiver et de la période des Fêtes, Héma-Québec commence à s'activer. La demande en sang sera accrue, et les cliniques seront plus nombreuses. Demain aura lieu la 4^e collecte de sang de la Ville de Montréal. Elle se tiendra simultanément à l'hôtel de ville et au complexe sportif Claude-Robillard. Héma-Québec rappelle que les critères pour les éventuels donneurs ont été allégés. Ainsi, il n'y a plus d'âge limite, alors qu'auparavant les gens de 71 ans étaient exclus. De plus, grâce à des tests plus adéquats, les donneurs qui ont eu des traitements d'acupuncture, des soins d'électrolyse, des tatouages, du perçage corporel ou des relations sexuelles avec des partenaires qu'ils ne connaissaient pas, n'ont plus à attendre 12 mois pour donner du sang. L'attente a été réduite à six mois. - PC

Marc Lavolette et le superhôpital

Représentant de la population au sein du conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Marc Lavolette qualifie d'inquiétante la suspension des travaux de construction du «superhôpital» universitaire francophone dit méga-projet aurait été provoquée par un dépassement prévisible des coûts de plus d'un milliard de dollars. Marc Lavolette va jusqu'à se demander s'il n'y a pas des gens qui cherchent des prétextes pour faire avorter le projet. L'ancien président de la CSN estime que le «superhôpital» universitaire francophone doit se concrétiser le plus rapidement possible, sinon les coûts risquent encore d'augmenter. - PC

Grands-parents inquiets

Certains aspects du projet de loi 125 modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse inquiètent grandement des grands-parents. L'Association des grands-parents du Québec lance d'ailleurs une invitation à la ministre de la Protection de la jeunesse, Margaret DeLisle, pour discuter de la réforme prévue. Le président de l'Association, Henri Lafrance, s'inquiète particulièrement des cas où une adoption est prévue, puisqu'au Québec cela implique la coupure définitive avec la famille d'origine. Il souligne que les grands-parents qui souhaitent prendre en charge leurs petits-enfants sont souvent mis de côté par la DPJ, généralement en raison de leur âge. - PC

Facture salée d'outre-tombe

Un député libéral décédé a facturé plus de 1200 \$ par mois en appels interurbains

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'ex-député libéral fédéral Lawrence O'Brien a réussi un exploit hors de l'ordinaire: il a cumulé une facture d'interurbains et de BlackBerry de près de 16 000 \$ l'an dernier, soit 10 fois plus que la moyenne de ses collègues députés. Le hic, c'est que M. O'Brien est décédé en cours d'année, des suites d'une longue maladie.

La Chambre des communes rembourse les factures d'interurbains et de BlackBerry (ces petits appareils portatifs de transmission de données numériques) des 308 députés. À ce chapitre, la facture totale de la Chambre a été de près d'un demi-million de dollars en 2004-05 pour une moyenne d'environ 1200 \$ par député. Or, feu M. O'Brien a dépensé plus que 10 fois cette somme, en facturant des dépenses de 15 757 \$. M. O'Brien, qui représentait une circonscription de Terre-Neuve, est décédé le 20 décembre 2004 après avoir longuement combattu un cancer. Ainsi, en théorie, sa facture ne couvre que 9 des 12 mois de l'année fiscale.

Au bureau du contrôleur de la Chambre hier, on était incapable d'expliquer cette facture exorbitante. «Lorsqu'un député décède, c'est le whip de son parti qui prend la relève. Il faudrait appeler à leurs bureaux», a expliqué la porte-parole, Colette Dery. Au bureau de la whip libérale, Karen Redman, aucune réponse. *Le Devoir* a appelé quatre fois, sans pouvoir se faire expliquer la situation.

Un nouveau sommet

Les factures d'interurbains varient considérablement d'un élu à l'autre. Par exemple, le député de Hull-Aylmer, Marcel Proulx, dont la circonscription se trouve à deux pas du Parlement, a réclamé 684 \$ à ce chapitre. Mais même les députés habitant loin d'Ottawa n'ont pas facturé une fraction de ce que M. O'Brien a réclamé. Le deuxième député dont la facture de communications a été la plus élevée l'an dernier s'appelle Gerry Byrne, un autre libéral de Terre-Neuve. Total: 5322 \$, un tiers de son voisin de circonscription.

Fait intéressant à noter, M. O'Brien n'est pas un habitué des factures salées de téléphone. S'il a réclamé près de 16 000 \$ la dernière année, il n'avait réclamé que 3779 \$ en 2003-04. L'année précédente, 3853 \$. L'autre année avant, 6081 \$. Par contre, en 2000-01, un nouveau sommet est atteint avec 16 667 \$. Tout comme l'an dernier, il s'agissait d'une année électorale. M. O'Brien a chaque fois gagné ses élections avec des majorités écrasantes, récoltant entre cinq et six fois plus de votes que son plus proche adversaire. La campagne électorale pour remplacer M. O'Brien a été lancée le 17 avril dernier, soit quelques jours après la fin de l'année financière. Le scrutin a été tenu le 24 mai, et c'est le libéral Todd Norman Russell qui a pris la relève.

Le Devoir

Paul Martin défend sa décision de congédier Jean Pelletier

Busan, Corée du Sud — Le premier ministre fédéral Paul Martin a défendu samedi sa décision de congédier le bras droit de son prédécesseur, en dépit de la décision rendue par la Cour fédérale, cette semaine, en faveur de l'annulation de ce renvoi.

À Busan, en Corée du Sud, où il venait de prendre part au sommet de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC),

M. Martin n'a exprimé aucun regret au sujet du congédiement du président de Via Rail, Jean Pelletier, proche confident et ancien chef de cabinet de Jean Chrétien.

Le gouvernement de M. Martin envisage de faire appel du verdict rendu cette semaine par la Cour fédérale, selon lequel M. Pelletier devrait être rétabli dans ses fonctions. Le premier ministre n'a toutefois pas attendu qu'une procédu-

re d'appel ait été entreprise de façon officielle pour contester la prise de position du tribunal, voulant que la mise à l'écart de M. Pelletier, l'an dernier, ait été injuste et avait un mobile politique.

«Non, pas du tout», a déclaré le premier ministre, interrogé quant à savoir si le congédiement avait été improvisé.

Presse Canadienne

Ottawa doit annoncer demain l'achat de 16 avions de transport pour l'armée

STEPHEN THORNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral devrait annoncer demain l'achat de 16 avions de transport, une dépense de 4,6 milliards, a appris la *Presse Canadienne*.

Même si les représentants du secteur industriel de l'aéronautique soutiennent le contraire, le processus accéléré et simplifié d'appel d'offres sera ouvert à tous, assurent les fonctionnaires. Selon eux, au moins deux compagnies — Airbus et Lockheed Martin — seraient intéressées.

Cet achat a ceci de remarquable qu'il faisait partie d'un projet de plus grande envergure qui avait été remis sur les tablettes, il y a une semaine, parce que, à la veille du déclenchement possible d'élections fédérales, on le considérait comme de la dynamique politique.

À l'issue d'une série d'appels téléphoniques de la part du ministre de la Défense, Bill Graham, à ses collègues au cabinet, et de conversations avec le premier ministre Paul Martin en voyage en Asie, au cours de la semaine dernière, une portion du projet initial de 12,1 milliards a finalement refait surface.

Demandes réduites

Selon des représentants de la Défense nationale, le ministre Graham aurait compris qu'il devrait réduire ses attentes s'il voulait obtenir quoi que ce soit pour les Forces armées, au cours de la période précédant un scrutin fédéral. Mais M. Graham s'est contenté de dire qu'il soumettrait aujourd'hui, au conseil des ministres, «certains éléments» du projet généralement considérés comme ne suscitant pas la controverse. «J'ai parlé au premier ministre en Corée et il m'a encouragé à aller de l'avant», a dit M. Graham en entrevue.

Par la suite, des représentants du ministère de la Défense et de hauts gradés de l'armée ont confirmé que M. Graham proposerait un plan en vue d'acquiescer l'aéronautique de transport tactique — le Lockheed Martin C-17J est pressenti. Mais ils tiennent à dire qu'aucune décision n'a encore été prise sur le choix de l'appareil.

L'Airbus A-400 serait aussi considéré comme un concurrent, malgré certains obstacles, a ajouté un haut fonctionnaire.

Presse canadienne

Tournée de conférences

Ralph Klein viendra à Québec

Edmonton — Le premier ministre conservateur de l'Alberta, Ralph Klein, entreprend aujourd'hui une tournée de conférences qui l'amènera notamment à Ottawa puis à Québec, cette semaine.

M. Klein a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de se laisser museler

sur le sujet controversé de la réforme du système de santé.

Il a reconnu avoir été piqué au vif par les critiques à son endroit, quand les libéraux ont décrit le projet de l'Alberta en matière de santé comme une menace au régime d'assurance maladie pendant les dernières élections fédérales. Certains critiques ont affirmé que ses propos ont coûté la victoire aux conservateurs de Stephen Harper.

Mais le premier ministre, qui devait prendre la parole à Ottawa aujourd'hui, ne se laisse pas démonter. Il a admis s'attendre à se faire poser des questions pointues sur la façon dont l'Alberta compte revoir le système de soins de santé en y incluant l'assurance privée, notamment. Il ne se dérobera pas, a-t-il assuré, même si cela risque de lui assurer les foudres des conservateurs fédéraux, au moment où les partis de l'opposition à Ottawa manœuvrent pour imposer la tenue d'élections.

Au cours de ses escales dans la capitale fédérale, puis à Québec et à Halifax, M. Klein entend expliquer l'actuelle prospérité économique de sa province au reste des Canadiens. Des projets évalués à 100 milliards dans le secteur de l'énergie attirent en Alberta les travailleurs et les ressources de toutes les parties du pays, et la production énergétique apporte des millions de dollars dans les coffres fédéraux.

La hausse des prix de l'énergie a étoffé les surplus albertains, qui atteignent au moins six milliards cette année, et M. Klein souhaite freiner toute velléité de ponction fiscale de la part du reste du Canada.

Presse canadienne

Résultats		GAGNANTS		LOTS	
SUPER 7	Tirage du 2005-11-18	7/7	0	5 000 000,00 \$	
		6/7+	2	120 789,40 \$	
		6/7	75	2 818,40 \$	
		5/7	4 965	152,00 \$	
		4/7	107 054	10,00 \$	
		3/7+	97 474	10,00 \$	
		3/7	895 181	Participation gratuite	
	Ventes totales :	13 045 952 \$			
	Prochain gros lot :	10 000 000 \$			
649	Tirage du 2005-11-19	6/6	2	4 771 349,00 \$	
		5/6+	5	74 987,20 \$	
		5/6	188	1 647,50 \$	
		4/6	11 233	52,20 \$	
		3/6	195 417	10,00 \$	
		2/6+	137 216	5,00 \$	
	Ventes totales :	19 491 230 \$			
	Prochain gros lot (appr.) :	4 000 000 \$			
Quebec 49	Tirage du 2005-11-19	6/6	0	1 000 000,00 \$	
		5/6+	0	50 000,00 \$	
		5/6	22	500,00 \$	
		4/6	900	50,00 \$	
		3/6	16 929	5,00 \$	
	Ventes totales :	517 928,50 \$			
Extra	Tirage du 2005-11-18	Extra	Tirage du 2005-11-19		
NUMERO	LOT	NUMERO	LOT		
221482	100 000 \$	170881	100 000 \$		

Collecte de sang de la Ville de Montréal

Le mardi 22 novembre 2005

Chères Montréalaises, Chers Montréalais,

Savez-vous qu'un seul don de sang peut sauver jusqu'à quatre vies? N'est-ce pas là un cadeau inestimable que l'on peut donner à un être humain? À l'approche du temps des fêtes, nous ne songeons qu'à partager le meilleur avec nos semblables et à faire plaisir à nos proches. L'occasion est tout indiquée pour donner du sang.

Soyez des nôtres le 22 novembre prochain. Joignez-vous aux vôtres, aux employés municipaux et à moi pour la collecte de sang de la Ville de Montréal.

La collecte de sang se déroulera simultanément à deux endroits :

8 h à 18 h
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
@ Champ-de-Mars
@ Grattat à Chaussegros-De Léry (entrée par la rue Champs-de-Mars)

Complexe sportif Claude-Robillard
1000, avenue Émile-Jourdain
@ Cremazie - Autobus 146
@ Grattat

Il y aura aussi une collecte au Centre communautaire Marcel-Morin de Pierrefonds le 8 décembre de 12 h à 20 h
13025, boulevard Gouin Ouest
@ Côte-Vertu - Autobus 215 et 205

Le maire de Montréal,
Gérald Tremblay

Montréal

PARIEZ SUR LE BASKETBALL !
DEMANDEZ LE PROGRAMME S.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

La petite machine verte

Les pays en voie de développement aimeraient bien, cette fois-ci, ne pas rater la prochaine révolution industrielle qui sera celle des technologies de l'information. La tâche promet d'être ardue tellement on y part de loin. Ils semblent, toutefois, pour une rare fois, pouvoir compter sur l'aide des grandes multinationales et des lois du marché.

Immédiatement surnommé «la machine verte» après son dévoilement, la semaine dernière, au Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis, le petit ordinateur portable vert lime en a presque arraché une larme au secrétaire général des Nations unies tellement son aventure est belle. «C'est réellement une expérience émouvante. C'est aussi une touchante expression de solidarité mondiale et [un exemple] d'entreprises citoyennes», s'est exclamé Kofi Annan devant l'appareil conçu spécialement pour les enfants des pays les plus pauvres de la planète par l'ingénieur du Massachusetts Institut of Technology et père du projet «un portable par enfant», Nicholas Negroponte.

Pas plus grosse qu'un livre d'école, la machine est un vrai ordinateur muni d'un petit écran couleur/noir et blanc et d'un clavier, le tout fonctionnant avec une mémoire flash et encadré dans une coque de caoutchouc afin de lui assurer une meilleure résistance aux chocs. Son câble d'alimentation sert également de bandoulière. Elle a une jolie manivelle jaune qui sert à recharger sa batterie en cas d'absence de courant, à raison d'une minute de tours de manivelle pour 40 minutes d'utilisation. Elle peut aisément se transformer en télévision ou en jeu électronique. Elle comprend des logiciels gratuits et fonctionne grâce à un système d'exploitation à code source libre (Linux) qui permettra à ses utilisateurs de développer aisément leurs propres logiciels. Elle a été conçue pour fonctionner en réseau de manière, par exemple, à ce que toute une classe puisse travailler ensemble ou profiter d'une seule et même connexion Internet.

Ah oui! Cette petite merveille ne devrait coûter que 100 \$ US. Parrainée par des géants de l'industrie tels que Google, AMD, News Corp et Red Hat, elle ne sera d'abord vendue qu'aux gouvernements de pays en voie de développement afin qu'ils en fassent directement cadeau à leurs millions d'écoliers. Sa distribution devrait pouvoir commencer dès la fin de 2006 dans six pays, soit deux d'Afrique, deux d'Asie et deux d'Amérique latine.

La petite machine verte risque de ne pas être le seul ordinateur à bas prix disponible dans les prochains mois. L'américain SolarPC devrait sortir un ordinateur au même prix, mais sans écran, d'ici à la fin de l'année. AMD travaille à un boîtier Internet à 249 \$, le constructeur taiwanais VIA a lancé en juin un ordinateur personnel vendu 250 \$ et l'indien Encore Software a présenté des prototypes qui coûteraient 230 \$. On observe le même phénomène dans la téléphonie sans fil où l'américain Motorola vient d'être choisi par un consortium de 650 opérateurs pour concevoir des mobiles coûtant moins de 30 \$. Le néerlandais Philips promet, de son côté, de faire des modèles deux fois moins chers d'ici à 2008. Le finlandais Nokia a plutôt choisi, quant à lui, de s'attaquer aux coûts des services et se fixe comme objectif un prix mensuel inférieur à 6 \$ par appareil.

On devine aisément que cette course aux bas prix tient généralement moins du sens de l'altruisme que du sens des affaires. Alors que le marché de l'informatique pétit dans les pays développés, les perspectives de croissance sont spectaculaires dans les économies émergentes de la Chine, de l'Inde ou encore du Brésil. Le nombre d'utilisateurs d'ordinateurs personnels dans les pays en voie de développement devrait passer de 660 millions à un milliard d'ici à cinq ans. En téléphonie sans fil, on s'attend à pouvoir gagner un milliard de nouveaux utilisateurs durant la même période dans ces pays qui compteront pour 80 % de la croissance mondiale des abonnements. Les compagnies savent que l'on pourrait faire beaucoup mieux encore à condition de réduire le coût des ces technologies.

Raccourci vers le développement?

Quelles qu'en soient les raisons, cette tendance est une bonne nouvelle dans un monde où, comme le Sommet de Tunis, l'on cherche à réduire «la fracture numérique» entre le Nord et le Sud. Souvent pauvres, sinon totalement dépourvus d'infrastructures classiques de télécommunication, ne serait-ce que de simples fils téléphoniques, les pays en voie de développement ne pourraient-ils pas espérer sauter cette étape et passer directement à la nouvelle économie grâce à la téléphonie cellulaire et à la technologie numérique? Leur sous-équipement et la jeunesse de leur population pourraient, selon des experts, constituer paradoxalement un avantage par ce qu'ils en font des terrains vierges où peuvent se déployer rapidement les nouvelles technologies de l'information.

On a ainsi calculé, par exemple, qu'à chaque fois que le nombre de téléphones mobiles y croît de 10 appareils pour 100 habitants, le PIB augmente lui-même 0,6 %. On rapporte également que ces appareils permettent aujourd'hui aux agriculteurs africains et chinois de s'informer directement des prix en vigueur sur les marchés et de moins se faire rouler par les intermédiaires au moment de vendre leurs récoltes.

Ce que ces statistiques ne disent pas, cependant, c'est que la révolution numérique dans les pays du Sud se concentre essentiellement dans les économies émergentes et les grandes villes, laissant pour compte les zones rurales et les populations les plus démunies. Elles ne disent pas non plus que si c'est surtout le téléphone cellulaire qui a du succès auprès de ces populations, c'est entre autres parce que l'on n'a pas à savoir lire ou compter pour pouvoir s'en servir. Et l'on ne parle pas de l'espionnage de ces communications par les dictateurs.

Ce que l'on ne dit pas non plus, c'est que la première expérience d'ordinateur des pauvres, appelé Simputer et mis au point par l'Institut indien des sciences, a été un échec commercial lamentable. Quant à la petite machine verte avec laquelle on rêve, aujourd'hui, de voir se balader des millions d'écoliers des pays pauvres du globe, ses créateurs admettent que l'un des problèmes sera de dissuader les familles de ses petits propriétaires, dont le revenu annuel est parfois aussi bas que 1000 \$ annuels, de la revendre aussitôt pour arrondir leurs fins de mois.

L'OCDE exhorte la Chine à réduire les inégalités dans les campagnes

Pékin — L'OCDE exhorte la Chine à réduire les inégalités de plus en plus importantes entre les campagnes et les villes et à s'attaquer aux graves problèmes d'environnement qui mettent en danger l'agriculture, dans un rapport publié lundi dernier.

Cette première étude sur les politiques agricoles chinoises de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), dont la Chine n'est pas membre, relève qu'après avoir bénéficié dans un premier temps des réformes lancées en 1978, l'agriculture souffre d'un retard par rapport aux autres secteurs depuis le milieu des années 1990.

Elle pèse toujours d'un poids important, représentant 15 % du produit intérieur brut et plus de 40 % des emplois, dans une Chine majoritairement rurale, 60 % des 1,3 milliard de Chinois vivant à la campagne (soit près de 800 millions de personnes).

Mais, souligne l'OCDE, si les revenus ont fortement augmenté depuis les réformes, cela est dû essentiellement aux entreprises non agricoles, dont la création a été encouragée dans les campagnes par les autorités pour empêcher un exode rural trop important. Et si la pauvreté a diminué en raison des réformes et de l'ouverture économique, les écarts de revenus se sont accrues entre les paysans et les citadins: au milieu des années 1980, un habitant des villes gagnait en moyenne 1,85 fois plus qu'un campagnard, «en 2003 et 2004 le ratio était de 3,2, le plus élevé de toute la période des réformes», dit l'étude.

Des pistes

Soulignant que cette question est devenue prioritaire pour le régime en 2004, l'OCDE suggère plusieurs pistes pour s'attaquer au problème, en particulier de lever les barrières administratives empêchant la libre circulation de la main-d'œuvre vers les villes, estimant que «la poursuite du transfert de la main-d'œuvre rurale vers des emplois non agricoles créerait des conditions favorables pour l'ajustement structurel de l'agriculture».

Un autre défi de taille est l'environnement, avec dans l'ensemble du pays une érosion et une dégradation des sols et une pollution de l'eau, souligne l'OC-



L'agriculture pèse toujours d'un poids important en Chine, représentant 15 % du produit intérieur brut et plus de 40 % des emplois.

DE, rappelant qu'avec 280 kg par hectare, la Chine est l'un des principaux utilisateurs d'engrais au monde.

«Ces problèmes risquent de contribuer à une réduction de la productivité agricole à long terme», prévient l'organisme basé à Paris.

L'OCDE conseille au gouvernement chinois de restructurer la filière agroalimentaire pour la rendre plus compétitive, alors que le secteur est encore très fragmenté avec «200 millions de foyers ruraux» disposant de «seulement 0,65 hectare de terre en moyenne».

Cependant, la proposition de l'OCDE de favoriser l'existence d'organisations de producteurs autonomes devrait être difficilement entendue par Pékin, source de ne laisser aucune expression de la société civile en dehors des structures gouvernementales ou du parti communiste au pouvoir.

L'Etat doit également, selon l'organisme, garantir une plus grande sécurité juridique de l'accès à la ter-

re, objet de litiges en raison des limitations du système actuel qui prévoit des locations sur 30 ans et donne un pouvoir immense aux fonctionnaires locaux.

D'ailleurs, note l'OCDE, dans de nombreux cas, certains se comportent comme des propriétaires terriens, «décidant de louer ou de vendre des terres à des investisseurs extérieurs sans consensus des agriculteurs locaux et sans que les agriculteurs reçoivent une compensation correcte pour la perte des terres».

Un meilleur accès aux services publics est également indispensable.

«Les différences énormes dans les dépenses publiques par habitant dans l'éducation, la santé, les systèmes de retraites et de sécurité sociale entre populations rurales et urbaines sont l'une des principales sources de disparités sociales», indique l'étude.

Agence France-Presse



Eric Desrosiers



Une cliente choisit un vin dans un supermarché chinois. Selon les spécialistes, la consommation du vin, encore considéré en Chine comme une boisson de luxe, devrait se populariser avec l'élévation du niveau de vie.

L'heure est aux investissements dans le «Bordelais chinois»

FRANÇOIS BOUGON

Penglai — Si à Pékin et Shanghai, quelques bars et restaurants à la mode fêtent cette semaine le Beaujolais nouveau, dans la région de Penglai (dans l'est de la Chine), surnommé le «Bordelais chinois», l'heure est aux investissements pharaoniques.

Dans cette zone de la province du Shandong, placée idéalement près de la mer sur la même latitude que Bordeaux, les raisins sont cultivés depuis plus d'une centaine d'années.

«Le climat, le sol et la géographie sont particulièrement adaptés à la viticulture», assure Xu Haibin, directeur du département de développement économique de la zone industrielle de Penglai.

Les premiers groupes vitivinicoles chinois, qui dominent le marché local avec une production où la qualité n'est pas toujours au rendez-vous, y sont présents, que ce soit Great Wall, qui appartient au géant céréalier chinois Cofco, ou Changyu, partenaire du groupe français Castel.

Sur un domaine de cent hectares surplombant la mer, Great Wall a investi 300 millions de yuans (37 millions \$US) pour construire un complexe, alliant production de vin et tourisme, avec un hôtel cinq étoiles. Démarré en 2004, le projet, baptisé Nava Valley, inspiration chinoise de la célèbre vallée californienne Napa, devrait être terminé en octobre 2006.

À quelques kilomètres, un milliardaire philippin d'origine chinoise, Gregory T. Lim, ayant fait fortune dans le ciment, édifie une winery. Tout autour, 300 hectares de vignes ont été plantés pour produire un vin sous la marque Gregorio. Coût de l'opération: huit millions \$US.

Non loin, un Français de 62 ans s'est engagé dans un projet plus mesuré. Ancien haut dirigeant du groupe Edmond de Rothschild, Gérard Colin est présent depuis huit ans en Chine, après une carrière à Bordeaux.

En tant que winemaker, il a participé au succès de Grace Vineyard, un vignoble situé dans le Shanxi, qui produit l'un des meilleurs vins chinois.

Dans le Shandong, cet «architecte-paysa-

giste, concepteur de vignobles» a déniché une vallée, proche d'un lac et protégée par les coteaux environnants du vent qui souffle souvent dans cette région et «donne l'impression d'être dans le sud de la France».

Gérard Colin offre sur 1000 hectares la possibilité à ceux qui le veulent et le peuvent d'avoir leur propre vignoble, sur une surface réduite (10 hectares en moyenne), tout en développant de l'agrotourisme. Le premier à avoir franchi le pas est un Britannique, qui projette également de construire à partir du printemps 2006 un château écossais pour recevoir des touristes.

«Je pense qu'on pourrait faire des grands vins», dit Gérard Colin, qui souhaite préserver les pommiers, les pêchers, les abricotiers et les poiriers, qui poussent sur cette terre minérale. «L'idée est de mettre de la vigne là où les paysans n'ont rien planté et de faire travailler les gens du coin, c'est cela le développement rural», dit-il.

Gérard Colin mise sur une amélioration de la qualité du vin en Chine.

«Le consommateur chinois lambda n'a pas encore une capacité critique, mais à terme il saura s'y reconnaître», estime-t-il.

Un marché en croissance

Selon les spécialistes, la consommation du vin, encore considéré comme une boisson de luxe, devrait se populariser avec l'élévation du niveau de vie. Actuellement, le vin ne représente que 1 % du chiffre d'affaires total des ventes des boissons alcoolisées dans un marché dominé par les alcools forts et la bière.

Pour Alexandre Rémy, directeur à Pékin de la Sopexa, agence de promotion de la filière agroalimentaire française qui sensibilisera les Chinois cette semaine au Beaujolais nouveau, «le marché a tendance à s'agrandir».

«La production locale favorise le développement de la consommation, les producteurs locaux font des publicités très luxueuses, aidant à créer le statut du vin», note-t-il, assurant que «les concurrents locaux ne sont pas une réelle concurrence pour les vins français», leaders des vins importés avec 37 % de part de marché.

VIENT DE PARAÎTRE

DE GESTIONNAIRE À LEADER

Daniel B. Melchers
184 pages
GGC éditions

La plus grande différence entre un gestionnaire et un leader est la suivante: le gestionnaire gère la complexité et le leader gère le changement. Pour ce faire, le leader motive son personnel à composer avec le changement. Il facilite le processus de changement en satisfaisant les besoins essentiels des gens que l'entreprise lui confie.



LES NOUVEAUX UTOPISTES DE L'ÉCONOMIE

Sylvain Allermann
256 pages
Éditions Autrement

Cette enquête rend compte d'expériences alternatives au modèle capitaliste classique, sans qu'elles soient nécessairement radicales ou révolutionnaires. Bien souvent ces «utopies» puisent dans des courants anciens nés de la révolution industrielle ou se réfèrent à des valeurs aussi vieilles que le monde. Quelle est leur efficacité?



LE CAPITALISME TOTAL

Jean Peyrelevalde
94 pages
Éditions du Seuil

Le capitalisme de marché anglo-saxon a triomphé de toutes les autres variétés connues, et avec lui les actionnaires. Mais qui sont-ils au juste? Tous font bloc derrière des intérêts confiés aux fonds d'investissement et aux gestionnaires d'actif qui font peser sur les entreprises des exigences de rentabilité exorbitantes et organisent une économie de sous-emploi chronique et incapable de penser l'avenir. Que faire?



L'ISLAM DE MARCHÉ

Patrick Haenni
110 pages
Éditions du Seuil

Un nouvel islamisme est en train de voir le jour, beaucoup plus adapté au marché et à la mondialisation, beaucoup moins politique, mais plus rigoureux que jamais. De Casablanca au Caire, Patrick Haenni en analyse la montée en puissance à travers de nombreuses manifestations sociales et culturelles.



Destinations

Pour Noël, offrir un certificat cadeau à un être cher!

Spa Nordique
Ouverture Février 2006

Forfait du Temps des Fêtes
à partir de 170\$
(par pers. en occ. double, taxes en sus)

Une nuit en chambre supérieure
Souper table d'hôte et petit déjeuner inclus

LEAU À LA BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT
RELAIS & CHATEAUX

450.229.2991 www.teualabouche.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3456 jdebilly@ledevoir.com

Agence France-Presse

É D I T O R I A L

Un partage s'impose

Il était à prévoir que les organisations à la tête des deux projets de construction de grands hôpitaux qui doivent ouvrir leurs portes en 2010-2011 à Montréal chercheraient à tirer le maximum de l'opération pour leurs équipes respectives. Le résultat, heureusement préliminaire, est un gonflement des coûts de 75 % par rapport à l'objectif fixé par Québec. Pas de doute qu'il faudra restreindre l'appétit des uns et des autres pour éviter la catastrophe.

Pour des raisons historiques, ce sont deux grands hôpitaux universitaires qu'il faut construire à Montréal, l'un rattaché à l'Université de Montréal et l'autre à McGill. Sans cette dualité linguistique héritée du passé, un seul hôpital ultrasécialisé aurait suffi pour une population aussi peu nombreuse. Il s'agit là d'une évidence avec laquelle il faut composer, mais, compte tenu des moyens financiers limités mis à la disposition de chacune des organisations, la tâche n'est pas simple.

Aux dernières nouvelles, le total des coûts prévus pour la construction du CHUM et du CUSM froissait les 4 milliards, soit 1,7 milliard de plus que le budget prévu. Plusieurs raisons expliquent ces dépassements dont la qualité et la quantité des équipements souhaités par chacun et le doublement discuté et discuté de certaines spécialités de troisième et de quatrième ligne.

Afin de coordonner le travail de préparation puis de construction des hôpitaux, le ministre Philippe Couillard a nommé, en juin dernier, un directeur exécutif en la personne de M. Clermont Gignac. Ancien vice-président à la gestion de projet chez Bombardier, mais aussi ancien sous-ministre et directeur de la construction à la Corporation d'hébergement du Québec, le bras immobilier du gouvernement en santé, M. Gignac a l'autorité nécessaire pour forcer les hôpitaux à se plier aux exigences ministérielles.

C'est la première fois, nous semble-t-il, que le gouvernement donne autant de pouvoir à une seule personne qui sera assistée de directeurs de projets locaux. Il faut dire que les dépassements de coûts constatés sur les chantiers de la Gaspésie et du prolongement du métro vers Laval ont fortement ébranlé la confiance du public dans la capacité du gouvernement de mener à terme de grands projets dans le respect des paramètres annoncés.

Dans le cas des hôpitaux, le problème tient pour une bonne part à la volonté de chacun des établissements d'offrir toutes les spécialités d'un hôpital ultraspecialisé moderne. On les comprend, puisque l'enseignement exige la présence du plus grand nombre de spécialités possible. Cela dit, le réalisme exige que les deux établissements s'entendent pour un partage approprié des compétences et des équipements. Comme l'a fort bien dit le ministre Couillard, il faut éviter «les chicanes de docteurs» dont certains refusent l'idée de devoir s'intégrer à une nouvelle équipe. Avec un peu de bonne volonté, il y a certainement moyen d'en arriver à des solutions qui ne seront peut-être pas idéales, mais optimales compte tenu des contraintes imposées par les finances publiques. Un investissement de 2,2 milliards représente déjà plus que ce que le Québec peut se permettre, il faut se mettre au travail et produire le meilleur plan imaginable, et ce, le plus rapidement possible. Chaque mois de retard causé par des négociations sur la répartition des effectifs et des équipements fera grimper le coût des projets de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Voilà autant d'argent qu'il vaut mieux investir en équipements, tout le monde en conviendra.

j-rsansfacon@ledevoir.com

Go, M. Tremblay

Le maire Gerald Tremblay formait jeudi l'équipe avec laquelle il dirigera les destinées de Montréal ces quatre prochaines années. Pour faire place à ses nouvelles recrues, il a dû élargir les rangs du comité exécutif qui aura presque l'allure d'un Conseil des ministres. On ne lui reprochera pas trop cet embonpoint, car l'arrivée de Benoît Labonté, André Lavallée, Sammy Forcillo et Claude Dauphin à la tête de l'administration municipale est en soi une bonne nouvelle. Avec cette équipe, où on retrouve toujours Frank Zampino comme premier lieutenant, le maire Tremblay n'a pas de raison de ne pas se mettre à l'œuvre sans tarder.

Des résultats, c'est ce qu'on attend de l'administration Tremblay qui possède tous les outils pour passer à l'action dès le début de ce deuxième mandat. Outre une équipe compétente, le maire a un plan de développement *Imaginer, réaliser Montréal 2025* qui est le fruit du sommet tenu en 2002. Son triple titre de maire, de président du conseil d'agglomération et de président de la Communauté métropolitaine de Montréal lui confère par ailleurs des pouvoirs considérables. Surtout, il a obtenu une partie des ressources financières souhaitées (un total de 460 millions de dollars pour les cinq prochaines années) par le transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence qui lui permettront de s'attaquer à la modernisation des infrastructures.

Comme le montre son plan *Imaginer, réaliser Montréal 2025*, le maire Tremblay aime travailler sur le long terme. Il faut lui rappeler toutefois que ses concitoyens préfèrent un horizon plus court. Ils l'ont élu pour quatre ans, et c'est au cours de ce mandat qu'ils attendent des changements. C'est le cas tout particulièrement en matière de propreté de la ville et d'entretien des rues et des arènes. Les fusions suivies des défusions ne pourront servir d'excuse à un laisser-aller comme ce fut le cas dans le précédent mandat. Déjà, M. Tremblay a reconnu que, pour y arriver, il faudrait procéder à une révision de l'organisation et des méthodes de travail. Concrètement, cela commencera par faire la paix avec les cols bleus qui continuent de lui résister.

Au chapitre toujours de la qualité de vie, le plan *Imaginer, réaliser Montréal 2025* met l'accent sur le développement durable, ce qui devrait entraîner l'adoption d'une politique faisant le lien entre les projets de développement et l'environnement. Il y a littéralement urgence à cet égard. Montréal a battu en 2005 tous les records en ce qui a trait au nombre de jours de smog. Les Montréalais ne sont pas les seuls responsables de cette situation, mais le nombre grandissant d'autos circulant sur l'île y contribue. Plusieurs projets de développement du transport en commun sont en préparation, mais il faudra simultanément encadrer l'utilisation de l'automobile en taxant le stationnement dans les rues et hors rue.

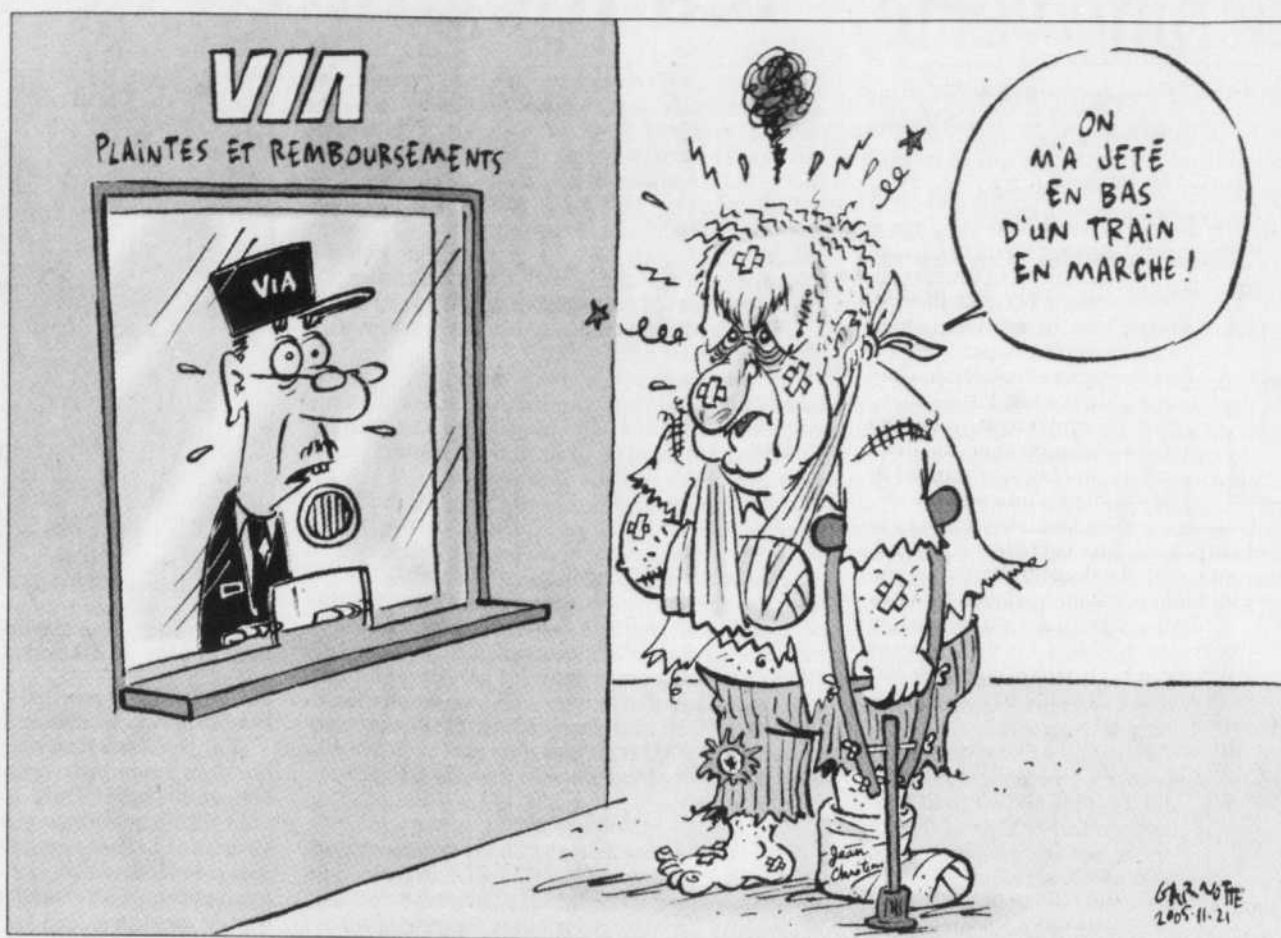
La conférence internationale sur les changements climatiques qu'accueille Montréal la semaine prochaine sera une bonne occasion pour le maire de donner un signal clair de sa volonté de passer à l'action. Lui qui en campagne électorale répétait inlassablement «Go Montréal», on lui retourne le message. Maintenant, c'est à vous. Go, M. Tremblay!

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Les partis doivent se rapprocher des citoyens

Dans son article du 17 novembre, Jean-Pierre Sabourin déplore le fait que les partis politiques à Montréal ne soient plus que des machines électorales remplies de spécialistes des relations publiques. Les partis, coupés des citoyens et fonctionnant à l'interne à la fois comme des organisations sur le terrain et comme des maisons d'édition d'arguments et d'images politiques sur mesure, ils ne seraient plus qu'une caricature de démocratie.

Comme consultant politique, je suis obligé d'admettre que l'auteur a raison. Oui les partis se sont complètement professionnalisés. Ce qui ne leur rend pas la tâche plus facile cependant. De fait, il faut composer avec des adversaires aussi habiles, sinon plus, il faut convaincre des médias très sceptiques, il faut aussi trouver des sommes importantes pour la publicité, et des candidats, les accompagner sur le terrain, en somme, une tâche gigantesque.

Mais là où est le vrai problème est que le langage des soi-disant experts que nous sommes dépasse l'entendement de l'électeur moyen qui, souvent, ne suit pas la politique, ne connaît pas les enjeux et n'est pas intéressé. C'est là où se situe le problème démocratique à mon avis.

Les belles images et les beaux arguments rebondissent sur une opinion publique débordée. Les partis devraient se rapprocher des citoyens en créant des associations élec-

torales qui expliqueraient les enjeux aux gens ainsi que les options possibles. Autrement, c'est la cacophonie et l'aliénation des électeurs qui menace.

Michel Magnant
Montréal, 17 novembre 2005

Ce que vaut un député

La «coke» exclut André Boisclair de la fonction de premier ministre ou de ministre, estimant Claude Bécharde ou Jacques Dupuis. Mais non pas de celle de député, répond Jean Charest, tout disposé à lui faciliter son retour à l'Assemblée nationale. Belle façon de nous dire quelle valeur réelle on accorde à la fonction de député — laquelle est pourtant la première dans un système fondé sur le suffrage populaire.

Guy Bouthillier
Outremont, 17 novembre 2005

Le glas du PQ?

Avant même de penser à se donner un pays, il faudrait d'abord s'entendre sur un projet d'une société juste et équitable. Un projet de société qui placera au premier rang la résolution des déséquilibres sociaux de notre société. Projet d'inclusion du Québec dans la marche mondiale vers une civilisation ayant comme premier fondement les valeurs humanitaires et de justice sociale et économique.

L'élection de André Boisclair pourrait bien sonner le glas du Parti québécois. A bien y

penser, ce parti a peut-être déjà rendu l'âme avec la mort de René Lévesque.

Jean Dansereau
Freighsburg, novembre 2005

Attention, M. Mulcair!

Si, en tant que député de Chomedey et donc fort désireux de plaire à votre clientèle électorale, vous consentez au prolongement de l'autoroute 25 et à la construction du pont qui s'imposerait en milieu fragile, vous me permettez de vous dire mon étonnement et ma désillusion. Si le rapport du BAPE, alors qu'il est plein de contradictions voire d'incertitudes, est perçu de votre part comme un parfait signal permettant d'aller de l'avant, c'est toute votre crédibilité en tant que ministre de l'Environnement qui risque d'être mise en cause. J'avais, jusqu'à présent, apprécié votre travail à ce ministère. S'il vous plaît, ne venez pas jeter par terre cette réputation en consentant à ce geste «environnemental...» déplorable pour l'avenir des communautés qui auront à en subir les conséquences. En en confiant l'exécution en partie aux intérêts privés, vous donnerez le signal d'un gouvernement qui consent à donner une partie du contrôle environnemental à des promoteurs qui risquent fort d'en contourner les véritables exigences. Aimeriez-vous que le gouvernement fédéral s'en mêle encore pour la partie qui relève de ses compétences?

Jacques Léger
Morin-Heights, novembre 2005

LIBRE OPINION

Fonds mondial: l'urgence d'une nécessité

HASSANE BAKA
Directeur régional, Association pour la redynamisation de l'élevage, Maradi, Niger
FLAVIO MENDOZA
Maire de San Juan La Laguna, Guatemala
M. SEDDIGHI
Chef de la Task Force pour le tremblement de terre de Bam, Iran

Trois jours après que le tremblement de terre eut ébranlé le village de Balakot, un bébé, une petite fille répondant au nom d'Umbreen, a été extrait des décombres de ce qui avait été autrefois la maison familiale. Sa mère a crié au miracle, consciente néanmoins que beaucoup d'autres mères, maris, frères et filles n'avaient pas eu autant de chance.

Plus de 50 000 personnes ont péri à la suite du tremblement de terre qui a frappé l'Inde et le Pakistan. La population s'efforce maintenant, dans des conditions difficiles, de survivre dans des abris de fortune qui sont désespérément inadéquats pour les protéger contre la neige et les températures glaciales de l'hiver qui approche.

L'horreur vécue par les habitants de Balakot et du Pakistan nous est malheureusement familière. Les citoyens de toutes nos villes ont eu leur vie déchirée: leurs maisons anéanties, leurs enfants souffrant de la faim, les membres de leur famille noyés et ensevelis sous des gravats. Ces deux derniers siècles, des centaines de milliers de personnes innocentes ont péri, dans les villes et ailleurs et les conflits et catastrophes naturelles en ont frappés des millions d'autres.

Malgré la différence de nos situations, nous sommes unis par notre détermination à reconstruire nos vies. Nous sommes également unis par notre conviction que la réponse mondiale aux urgences humanitaires peut et doit faire mieux.

Le système actuel d'assistance humanitaire ne fonctionne pas bien, tout simplement. Nous savons que, à l'occasion de nom-

breuses urgences semblables à celles que nous venons de subir, des milliers de vies ont été sacrifiées parce que les gouvernements n'ont pas répondu assez rapidement ou généreusement à l'urgence et au désespoir de la situation.

Des vies sauvées

Les Nations unies veulent établir un fonds mondial d'urgence qui pourrait sauver des milliers de vies en facilitant une intervention immédiate dans les heures décisives qui suivent une catastrophe. Au lieu d'avoir à quémander des fonds auprès des gouvernements à la suite de chaque catastrophe, les Nations unies pourraient commencer immédiatement leur travail en utilisant cette réserve de fonds.

Nos gouvernements et ceux des pays frappés par des catastrophes ont, pour première responsabilité, d'aider leurs ressortissants à survivre et à reconstruire leur vie.

Mais souvent les ressources nationales ne sont pas à la mesure de la magnitude de la catastrophe. Que ce soient les hélicoptères, les chiens de sauvetage et l'eau potable, presque tout l'équipement de survie doit venir des autres pays.

Un fonds mondial d'urgence semble tellement logique qu'il est difficile de comprendre pourquoi il n'est pas en place depuis des dizaines d'années. Avec des ressources adéquates, le fonds pourrait sauver la vie de milliers de personnes — comme celles qui ont péri cette année au Niger pendant la crise alimentaire, à Bam en Iran lors du tremblement de terre en décembre 2003, et il y a quelques semaines lors des inondations au Guatemala — parce l'aide est arrivée trop tard ou n'est pas arrivée du tout.

Un an après le tremblement de terre qui a dévasté Bam, les Nations unies n'ont reçu que 17 des 32 millions de dollars qu'elles avaient réclamés. La crise alimentaire du Niger cette année n'a mobilisé que la moitié des fonds nécessaires. Au début du mois d'octobre, l'ouragan Stan a provoqué des inonda-

tions et causé des dégâts importants dans tout le Guatemala, et pourtant, une semaine après cette catastrophe, 1 % seulement de l'appel des Nations unies était financé.

Les urgences négligées

Un fonds mondial d'urgence pourrait être utile dans des situations comme la nôtre, mais les Nations unies ont également l'intention d'utiliser ce fonds pour aider les milliers de victimes des «urgences négligées». C'est-à-dire des endroits comme le nord de l'Ouganda, où une crise humanitaire fait rage depuis bientôt 20 ans, et a conduit au déplacement de 1,7 million de personnes qui vivent dans des camps internes où ils ne reçoivent pas tous les vivres, l'eau potable et les soins dont ils ont besoin.

Il pourrait également être utile dans les situations d'urgence qui sont largement ignorées des gouvernements donateurs parce que loin du feu des projecteurs des médias — comme le conflit en République démocratique du Congo.

Pour pouvoir efficacement sauver des vies, le fonds mondial d'urgence doit être géré de manière convenable et responsable par les Nations unies. Les fonds promis et l'aide distribuée doivent être publiquement comptabilisés et il doit y avoir régulièrement des contrôles. À ce jour, seulement six gouvernements ont contribué 200 millions \$ US à ce fonds mondial d'urgence. Ce n'est pas suffisant pour préparer une réponse rapide et effective aux futures catastrophes.

Le tremblement de terre qui a failli coûter la vie à Umbreen a anéanti toutes les maisons de son village. Deux cents tentes hâtivement érigées au pied de la montagne sont tout ce qu'il en reste, avec ses centaines d'habitants terrifiés et éperdus. Ils méritent beaucoup mieux.

La mise en place d'un fonds mondial d'urgence est cruciale à la fourniture d'une aide immédiate pour toutes les victimes de catastrophes.

IDÉES

Le système de santé privé français: mythe ou réalité?

NICOLAS MOREAU

Étudiant au doctorat en sociologie, Université du Québec à Montréal, membre du Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention

DANIEL ANSART

Médecin de campagne français

En réponse au jugement Chaoulé, le gouvernement Charest entend ouvrir la porte au financement privé de services actuellement couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (ci-après RAMQ). Ceci n'a rien de surprenant au regard de la tendance générale de la société québécoise actuelle et des politiques mises en place.

Cependant, ce qui nous a le plus irrités et surpris, ce sont certaines comparaisons rapides avec le système de santé français et son secteur privé. En effet, écoutant quelques tribunes téléphoniques ou discours journalistiques, nous en arrivions à la conclusion qu'il fallait peut-être savoir de quoi on parle et s'entendre. Qu'est-ce que le secteur privé dans le système de santé français? Comment fonctionne-t-il?

Sans répondre en intégralité à ces questions, il nous semblait important de rappeler un ou deux traits fondamentaux du système de santé français afin que le profane ne se fasse plus leurrer par des argumentations du style: «Regardez en France, la cohabitation privé public marche, il faut s'en inspirer.»

Soyons clair, le système français est un des meilleurs du monde non pas parce qu'il fait une place de choix au privé, mais bien parce qu'il est public et fondé sur la solidarité.

Pas d'influence sur la qualité et le coût

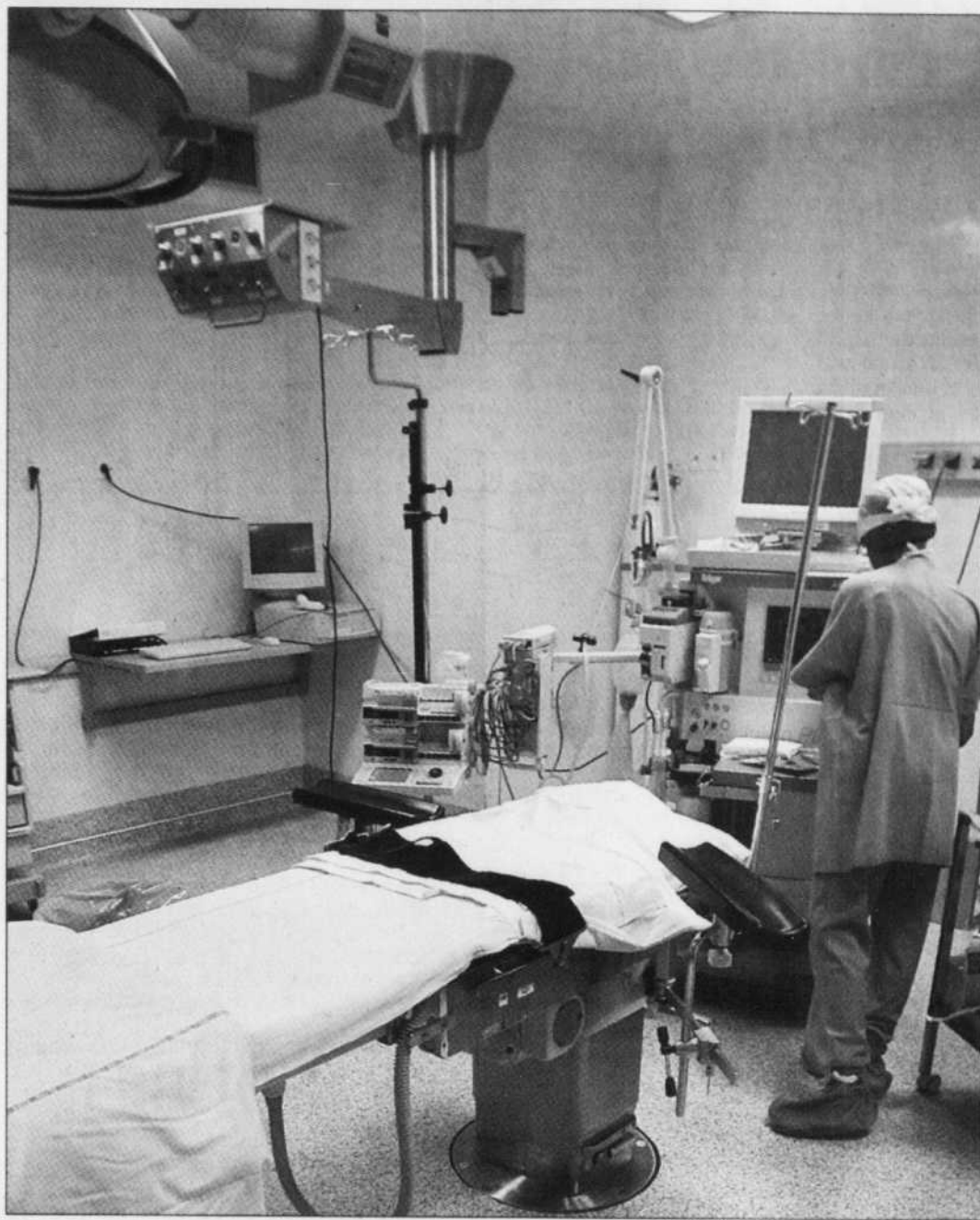
La différence entre le privé et le public, pour le patient, en France, réside essentiellement dans la possibilité de choisir son médecin ou son chirurgien (il reste difficile de savoir à l'avance quel médecin va nous soigner ou nous opérer dans le système public) et sur les conditions d'hébergement (possibilité d'une chambre individuelle spacieuse dans un établissement de soins privé).

Rien de différent au niveau du portefeuille du patient entre ces deux systèmes, et ce, qu'il bénéficie ou non d'une assurance complémentaire. Il est parfois difficile d'ailleurs de savoir si l'établissement d'accueil est privé ou public. En effet, pour le patient, le privé n'est qu'un nom, une étiquette sans grande influence sur la qualité et le coût des soins. Voilà, une caractéristique essentielle du privé en France: le coût, pour le patient est pratiquement le même, réserve faite que la médecine et la pédiatrie sont des domaines pas ou peu pris en charge par le secteur privé hospitalier (appelé couramment clinique en France) et que la très grosse chirurgie (comme, par exemple, les greffes) ne sont pratiquées que dans le cadre de l'hospitalisation publique.

Un autre élément fondamental dans le fonctionnement du système de santé français est la reconnaissance d'une trentaine de pathologies dites d'affections de longue durée (maladies cardiovasculaires, problème de diabète, cancer, etc.) par l'assurance maladie qui couvre automatiquement à 100 % les soins nécessaires à ces maladies. Le privé ne finance donc pas les maladies les plus invalidantes et les plus coûteuses. Ceci reste uniquement la part du public.

Un complément, pas un substitut

Le dernier point concerne l'assurance complé-



La différence entre le privé et le public, pour le patient, en France, réside essentiellement dans la possibilité de choisir son médecin ou son chirurgien.

mentaire. Au Québec, une des craintes est que les personnes défavorisées ne soient pas en mesure de contracter une assurance privée. En effet, quelle assurance va accepter de couvrir un diabétique fumeur, faisant peu d'exercice et qui de toute façon n'aurait même pas les moyens de se payer une telle assurance? Pas grand monde, probablement.

En France, le problème ne se pose pas en ses termes puisque, d'une part, comme nous l'avons dit, les maladies graves et coûteuses relèvent entièrement de la couverture des soins prise en charge par la sécurité sociale (équivalent de la RAMQ) et, d'autre part, les questionnaires de santé ne sont pas choses fréquentes, puisque, dans leur essence, ils sont discriminatoires et contraires à l'esprit du système assurantiel français.

Sans questionnaire de santé ni besoin de couvrir les soins les plus lourds, on comprendra aisément que les assurances complémentaires (très souvent

des mutuelles) ne sont pas un substitut à la sécurité sociale, mais un complément dans une offre concurrentielle.

Notons également que certaines assurances souhaieraient assurer le risque entièrement, mais cela reste objet de débat en France, car l'énorme majorité des Français souhaite conserver la sécurité sociale dans sa fonction actuelle. Il est utile de rappeler que le fondement de la sécurité sociale est d'assurer un accès égal aux soins à tous, les mesures les plus récentes comme la couverture maladie universelle (mise en place en 1996) ayant encore renforcé cet aspect des choses.

Le Québec peut s'inspirer du système français sur le plan de l'accessibilité et de la gratuité. Oui, inspirons-nous de la France. Pour ce qui est du secteur privé, il paraît difficile de faire des comparaisons tant les systèmes sont différents, sauf à tomber dans une certaine forme d'idéologie.



Michel Venne

Quelque chose de grand...

Dans le flot de paroles qui a suivi sa victoire sans équivoque à la présidence du Parti québécois, j'ai retenu en particulier deux choses exprimées par André Boisclair.

«Quelque chose de grand», dit-il, est en train de se produire au Québec: des milliers de jeunes s'engagent en politique dans le but de bâtir un pays de prospérité, de justice, de développement durable, de paix...

Je suis resté accroché quelques instants à cette déclaration que d'aucuns trouvent «vide» mais qui, pour ma part, est l'expression du sens même de son élection. André Boisclair incarne l'espoir d'un renouveau de la politique. Le nombre de membres du Parti québécois a doublé en six mois. Il en est largement responsable.

Cela étant, il a placé sur ses propres épaules une responsabilité très lourde. On pourrait comprendre qu'il éprouve parfois un certain vertige devant elle.

Les réactions à la désignation du cinquième successeur de René Lévesque à la tête du PQ indiquent à quel point nous avons besoin non seulement d'idées neuves, mais d'un peu de cette grandeur appelée de ses vœux par le nouveau chef. Entre les lers de Pierre Pettigrew et les insinuations des ministres libéraux à Québec, nous avons l'embarras du choix au rayon de la mesquinerie.

Oui, nous avons besoin que quelque chose de grand arrive au Québec. Et pour que cela adienne, il faut commencer par le dire. André Boisclair sait très bien quel sera le prix à payer si les actes ne suivent pas les paroles.

Devant lui, je reste perplexe. J'avais exprimé ma préférence pour Pauline Marois. Mais devant les nécessités de l'époque, je n'ai guère envie de chicaner sur le choix des partisans péquistes. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ont eu de l'audace. Et de l'audace, il en faudra au cours des prochaines années, non seulement pour faire un pays souverain, mais aussi pour faire face au choc démographique, réinventer l'État-providence, renouveler notre économie dans un contexte de mondialisation, combattre le cynisme...

Il ne s'agit pas ici de «donner la chance au coureur». Mais de prendre la mesure de l'objectif fixé par le nouveau chef du Parti québécois. Il faut remettre en marche le Québec révolutionnaire tranquille, le Québec créatif, lucide et solidaire, capable de faire front.

Seul, André Boisclair ne pourra rien. J'interprète sa déclaration comme une invitation. Je note que les factions adverses au sein du parti se rallient de bonne grâce.

Je salue en particulier la magnanimité et le sens de l'État de l'une de nos meilleures femmes politiques, madame Pauline Marois, qui semble décidée à rester dans les rangs lors des prochaines élections. André Boisclair aura besoin d'elle. J'espère qu'il le croit lorsqu'il le dit.

J'ai eu peur, un moment, que le PQ se scinde, les gauchistes se ruant sur l'Option citoyenne, les droïtistes sur l'ADQ. Si cela se produisait, les prochaines élections n'auraient guère de sens. Il faut que les électeurs aient un choix réel entre le gouvernement sortant et une opposition solide pour qu'ils daignent exercer leur droit de vote.

♦ ♦ ♦

L'autre phrase que j'ai retenue du discours de M. Boisclair porte sur les vraies choses de la vie. Je cite de mémoire: «La loi de l'offre et de la demande ne doit pas dicter les règles d'accès aux services publics.» Je présume qu'il parlait de santé et d'éducation. Il doit maintenant adapter cette maxime aux dossiers particuliers que l'actualité met sur son chemin.

Bien sûr, on s'attendrait à ce qu'il emboîte le pas de ses députés qui s'opposent à l'introduction de l'assurance privée pour les soins médicaux et hospitaliers que propose le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, dans la foulée du jugement Chaulotte. Au lieu de cela, il a esquivé les questions sur ce sujet l'autre soir à la télévision, se réfugiant maladroitement derrière la déséquilibre fiscal et reportant après la souveraineté la résolution de ce débat.

Mais de lui, on attend encore davantage qu'un simple rejet du privé (le privé représente déjà 30 % des dépenses de santé au Québec). On voudrait qu'il nous dise quelle sera, selon lui, la meilleure façon d'organiser et de financer les services de santé dans l'avenir pour assurer l'équité entre les générations sans pour autant que «la loi de l'offre et la demande» régisse l'accès aux services.

D'autres sujets devraient lui permettre de montrer qu'il est vraiment.

Depuis des semaines, dans l'ombre, le député péquiste Camil Bouchard, l'un des meilleurs experts de la petite enfance au Québec (il était l'auteur du rapport *Un Québec fou de ses enfants*), se bat, avec l'appui du milieu, pour empêcher l'adoption d'un projet de loi sur les services de garde qui est en train de dénaturer l'une des plus belles innovations sociales québécoises des dernières années, les centres de la petite enfance (CPE).

L'un des risques que fait courir cette loi est de faciliter la privatisation et à la commercialisation des services de garde en milieu familial.

M. Boisclair, sur qui sont braqués tous les projecteurs, pourrait en faire son premier cheval de bataille. Très concret. Très proche des besoins des Québécois d'aujourd'hui. Lié au défi démographique. En lien direct avec son engagement en faveur de l'éducation.

Ce sujet est d'autant plus indiqué qu'il pourrait associer à cette campagne non seulement le député Camil Bouchard, mais aussi Pauline Marois, puisque c'est elle qui a mis les CPE au monde lorsqu'elle était ministre de l'Éducation et de la Famille.

André Boisclair a lancé un train. La réaction de ses adversaires montre qu'ils sont inquiets. Il doit convaincre de sa solidité et de sa... grandeur. C'est dans l'action qu'il y parviendra ou qu'il échouera.

michel.venne@inm.qc.ca

La demi-lecture des textes de Tariq Ramadan

SALAH BASALAMAH

Professeur à l'Université d'Ottawa et membre de Présence Musulmane

Dans une «libre opinion» de l'édition du *Devoir* du vendredi 11 novembre, M. Sébastien Malette prend la peine de formuler une critique «philosophique» de l'article de Tariq Ramadan intitulé «Les musulmans dans les démocraties occidentales: pour une citoyenneté commune» (*Le Devoir*, 24 octobre 2005). Y voyant des contradictions là où il n'y a guère moins qu'une récurrente erreur méthodologique souvent commise par les tenants puissants du rationalisme triomphant, M. Malette déplore que les musulmans soient invités par M. Ramadan à préserver leurs croyances (et par là leur identité) religieuses tout en maintenant l'exercice d'une pensée à la fois critique et autocritique.

De fait, M. Malette s'insurge contre le prétendu «double discours» qui consiste tout à la fois de prôner la connaissance de l'Autre et «l'in]capacité de critiquer sa propre pensée», d'avoir «un positionnement en faveur d'une activité autocritique de la pensée, et un autre discours prônant implicitement la suprématie des commandements de l'islam sur cette même activité», sans oublier le fait de «soutenir [...] à mots couverts la présence des interdictions religieuses sur l'exercice d'une activité rationnelle et autocritique».

Foi et raison: le malentendu

Alors qu'Albert Camus disait que la raison s'arrête là où la foi commence, il semble que le réflexe «très autocritique» de M. Malette ne permet pas d'y voir le pontif qui structure toute la philosophie occidentale depuis Descartes, autrement dit l'opposition radicale de la raison et de la foi.

Ces derniers ne étant pas conflictuels mais bien complémentaires dans la tradition philosophique musulmane, on ne peut que disqualifier toute tentative de vouloir «absolument» confondre les deux ordres ou de les séparer au point de les opposer et

de conclure hâtivement à leur incompatibilité. Ainsi, le divorce qui caractérise le rapport entre foi et raison est en réalité celui-là même qui a nourri la déchirure définitive (bien qu'inachevée) de la sécularisation, fondement de la laïcité, c'est-à-dire la séparation de l'Église et de l'État en Occident.

C'est qu'on omet de rappeler que, au cœur des débats qui agitent les consciences entre détracteurs et défenseurs de l'islam d'Occident, il y a ce malentendu qui oppose deux perceptions d'une réalité qui impose envers et contre tout la coexistence de la foi et de la raison: d'une part, une rationalité exclusiviste qui évacue toute religiosité de la sphère du débat... supposément «pluraliste»; d'autre part, une conception où, selon l'expression de Ramadan lui-même, «ces deux composants, certes distincts, sont absolument complémentaires: pas d'enracinement de la foi sans présence de la raison, et pas de raison appliquée sans éclairage de la foi».

Quand bien même on rejoindrait Ramadan pour le «dialogue interculturel» et la citoyenneté commune qu'il appelle de ses vœux, il n'en reste pas moins que toute tentative pour «le citoyen canadien de confession musulmane» de proclamer sa multiplicité identitaire de fait équivaudrait à un «entêtement» en faveur de «ses convictions religieuses», à un «discours absolutiste», voire une coupable duplicité («double discours»).

Intolérance de fait

À l'âge de la diversité des origines et des visions du monde, de l'hybridité transnationale et du métissage culturel, il est bien ironique de voir M. Malette refuser de lire, si ce n'est à demi-mot, une parole qui adjoint le pluralisme identitaire, les responsabilités communes, le respect des différences et la nécessité — pour tous — de «remettre en question sa façon de voir, se défaire de ses vieilles habitudes intellectuelles et culturelles et accepter de

répondre aux questions de concitoyens pas tous identiques à nous» (Tariq Ramadan).

C'est justement à la lecture du texte où Ramadan explique son concept d'«éthique de la citoyenneté», où il rappelle que «le temps est venu de respecter nos différences sans compromettre les principes fondamentaux du pluralisme, de la justice et de l'égalité» et où il souligne qu'il «nous faudra aussi affirmer le risque d'encourager notre propre autocritique», qu'on «doit mettre à l'épreuve ses croyances, sa conscience et son intelligence» et qu'on doit «consentir des efforts considérables pour relire et réexaminer [les] sources et [les] traditions» musulmanes, c'est à la lecture de ce texte, dis-je, que l'on s'ingénie pourtant à répéter — à l'unisson des multiples occurrences googliennes (surtout françaises) — ce que personne n'a été capable de prouver à l'appui d'aucun texte écrit ou transcrit de Ramadan en quelque langue que ce soit — même M. Malette!

En fin de compte, il apparaît bien dommage de constater que les voix prétendument rationnelles, qui perpétuent les slogans-contrevérités importés des militants de la laïcité anti-religieuse et combative d'outre-Atlantique, ne jurent en réalité que par les catégories mentales qui confinent à l'intolérance de fait (quelle que soit la tolérance déclarée), à la persistance du climat de méfiance et à l'infusion délibérée d'un sentiment de peur, en deça de toute pensée autocritique.

Au vu de l'islamophobie galopante de cette dernière décennie, il serait peut-être temps que l'on se rappelle de ce que l'antisémitisme du XIX^e siècle et de l'entre-deux-guerres a produit de répugnant dans la mémoire de l'Occident pour non seulement prévenir la répétition de l'histoire, mais également envisager réellement de vivre et de construire ensemble une société qui nous appartient tous et de l'avenir de laquelle nous sommes tous responsables.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Made Rioux-Spacy (numéraire), Pauline Grosel (affaires); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michele Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs numéraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Billardjean (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpéit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (numéraire); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (numéraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (numéraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Mariyse Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Boisse, Mariève Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Anselme Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Melisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Canzara, Richard Des Cormiers, Donald Pilon, Yannick Morin, Nathalie Zermatis, Olivier Zida; INFORMATIQUE: Yannick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adopte administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

DÉLIRE

SUITE DE LA PAGE 1

même établissement, une autre rareté dans l'univers scolaire. Sans examen d'admission pour vérifier les aptitudes du petit en chant ou en flûte à bec, sans regard sur le dossier scolaire, sans priorité accordée à un résident du quartier, l'entrée à l'école FACE a connu ces dernières années un engouement sans précédent, accentué sans doute par la réputation enviable que s'est forgée l'école (plutôt bien classée au palmarès de *L'actualité* pour le secondaire) qui offre un programme intégré en arts, de la pré-maternelle à la cinquième secondaire.

Alors qu'il y a cinq ans à peine, on commençait à s'aligner devant la porte de l'école le lundi à l'aube, l'an dernier, le cap des 24 heures aurait été franchi, certains parents ayant traîné chaise ou tente la veille, fermement résolus à faire une vraie file à la russe pour une place à l'école. Cette année, la rumeur colportée lors de la journée portes ouvertes, au début de la semaine dernière, avait sans doute laissé quelques parents songeurs, puisqu'on avait laissé entendre aux 500 venus s'informer du programme FACE que c'était plutôt vers minuit la veille qu'il fallait commencer à dresser la tente!

Tout ce délire pour une quarantaine de places en maternelle (volet francophone), une trentaine d'autres en pré-maternelle, et quelques places ici et là aux autres niveaux laissées vacantes par des départs en cours de scolarité! Sylvain Mailloux et sa conjointe Diane Charrier se préparaient au siège pour hier soir, mais, par acquit de conscience, ils ont fait un saut en début de journée du côté de la rue Université, coin Sherbrooke ouest, histoire de vérifier si la voie était libre. Une vingtaine de tentes s'alignaient déjà sagement, ce qui a haussé la tension familiale et accéléré le plan B... Une gardienne pour les deux petits, un thermos de café sous la main et une tente installée pour passer la nuit: les voilà quasi certains de pouvoir tendre l'enveloppe d'inscription aux autorités ce matin, aux environs de 8h.

«FACE ne sélectionne pas ses élèves, parce qu'elle est convaincue qu'une éducation artistique doit être accessible à tous», écrit le directeur Nicolas Primiano dans un mot de présentation affiché sur le site Internet de l'école. On connaît la suite... Sans sélection et sans territoire de quartier, comme les autres écoles où la priorité aux parents du coin est clairement destinée, et avec en prime une vocation particulière, la recette est explosive pour attirer les hordes de parents.

Et qui dit hordes pourrait aussi dire chaos. Pour éviter que les premiers arrivés ne perdent leur privilège à la faveur de la cohue et d'une bousculade agressive, comme il semblerait que cela avait été le cas l'an dernier, une maman a pris les choses bien en main hier, distribuant des petits bouts de papier à la volée, et y inscrivant des numéros en... arabe, afin d'éviter la falsification.

«Être humain a besoin de lois, on est un peu sauvage quelque part», expliquait au *Devoir* Meriem Elidkissi, dont l'enfant de trois ans fréquentera la pré-maternelle de FACE l'an prochain grâce à la ténacité de sa maman. «Je trouvais qu'il y avait des gens qui entraînaient la file et ce n'était pas clair s'ils y étaient avant ou non. J'ai voulu sensibiliser les gens à l'importance de clarifier un peu tout ça.» Mme Elidkissi devait s'installer hier matin seulement, mais une amie habitant le coin l'a prévenue samedi soir en catastrophe que des tentes jonchaient déjà le terrain, ce qui a précipité son entrée en piste.

«Je ne pensais jamais qu'il y aurait tant de monde!», s'exclamait pour sa part James Zhou, qui était hier le fier numéro 9 de la ligne, après un campement entamé à 16h samedi. La famille habite Verdun, et se dit prête aux vingt minutes de voiture aller et retour pour conduire l'école, ce qui les intéresse pour les arts.

Éclairés par les lampadaires de la cour d'école, les parents plongeaient hier dans les livres, sirotaient un café, se relayant pour aller chercher de quoi manger ou même s'évader au petit coin — non fourni par l'école! Malgré l'ordre apparent de la file, certains s'inquiétaient toutefois que la belle quiétude des dernières heures ne s'envole au petit matin au moment de s'aligner pour de bon, sans tente ni sac de couchage.

«On sent une certaine angoisse en vue de demain matin», explique une maman arrivée hier en matinée. «Est-ce que tout ça tiendra le coup jusqu'à l'ouverture? Comme si cette séance de camping scolaire pouvait soudainement tourner au camping sauvage...»

Le Devoir

COX

SUITE DE LA PAGE 1

guise en toute saison dans les forêts protégées, chassant même des animaux qui leur sont interdits, souligne l'amie des chimpanzés. Il est illégal de tuer ou de chasser les chimpanzés partout en Afrique, répète-t-elle. Malgré cela, ces activités dévastatrices se poursuivent et entraînent la disparition d'environ 5000 de ces animaux par année.

Parce que les mères chimpanzés se meuvent moins vite et souvent en solitaire, ce sont des cibles faciles pour les braconniers qui, en les tuant, font de nombreux orphelins qu'ils capturent pour les vendre comme animaux de compagnie, raconte Mme Cox. Au Moyen-Orient, les amateurs d'animaux exotiques les achètent à prix d'or, allant de 20 000 à 30 000 \$. L'Institut Goodall recueille les petites bêtes esseulées qui sont interceptées par les autorités et pourvoit à leurs besoins jusqu'à ce qu'elles acquièrent suffisamment d'autonomie pour réintégrer leur habitat naturel.

Des menaces multiples

Une fois le sanctuaire bien établi en 1998, Debby Cox s'attaque aux enjeux de conservation qui touchent plus spécifiquement les chimpanzés. «Les sanctuaires visent au bien-être de quelques chimpanzés en particulier, mais ne règlent pas le problème à plus grande échelle dans leur habitat naturel», souligne-t-elle, avant de rappeler que diverses menaces pèsent sur les chimpanzés. Parmi celles-ci, la perte de leur habitat et son morcellement en raison de la déforestation qui ne cesse de s'étendre à mesure que s'accroissent les activités agricoles.

Mais la principale menace directe vient toutefois de la chasse, une chasse qui, très souvent, ne vise pas spécifiquement les chimpanzés mais d'autres animaux comme les antilopes, les potamochères, les buffles et

Une première entente en éducation

L'accord de principe concerne les 400 professionnels membres du SPGQ répartis dans 16 cégeps

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le secteur de l'éducation a lui aussi sa première entente de principe, qui s'est conclue dans la nuit de samedi à dimanche, entre les professionnels des collèges et le gouvernement.

Voilà du moins la version véhiculée hier en fin de journée par le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), qui a annoncé par voie de communiqué l'avènement de cette entente de principe, réglée avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Cette première, pour le secteur de l'éducation qui n'avait pas encore de dossier clos à son actif, concerne uniquement les conditions de travail des 400 professionnels membres du SPGQ répartis dans 16 cégeps du Québec.

L'entente consacre notamment le principe du «qui perd paie» aux tribunaux d'arbitrage, cher au gouver-

nement dans la négociation entamée avec le secteur public. «Pour nous, c'est majeur», a expliqué Jean-Pierre Saint-Gelais, porte-parole du CPNC. «Alors qu'avant le ministère assumait 100 % de la facture, désormais, les frais d'arbitrage et d'honoraires sont partagés par les deux parties.»

Cette demande, qui figure aussi sur l'ensemble des dépôts patronaux, pourrait ne pas aisément passer le cap ailleurs, par exemple dans l'ensemble des syndicats liés à la Centrale des syndicats du Québec, lesquels s'opposent fermement au principe du «qui perd paie».

La présidente du CPNC se réjouissait hier de cette «première entente» en éducation. «En soi, seulement le fait d'avoir une entente, c'est une victoire», a indiqué Nicole Tremblay en fin de journée. «C'est un très bon contrat tant pour eux que pour nous.»

Il a toutefois été impossible de joindre le syndicat en ce dimanche pour corroborer l'existence de l'en-

tente de principe et une première réaction. Le document doit être ratifié par les membres du SPGQ pour devenir officiel.

Le CPNC souligne également la souplesse qu'il gagne, notamment dans l'embauche des chargés de projet et les mouvements de personnel. Un poste vacant pourra ainsi être aboli, contrairement à ce que la convention actuelle prévoit.

Les syndiqués gagneraient surtout dans le dossier des employés à temps partiel, qui auront accès désormais à la même sécurité d'emploi que leurs collègues embauchés à temps complet.

«Nous espérons que cette première entente aura un effet d'entraînement», a indiqué Mme Tremblay. «Nos autres tables sont en accéléré, et nous avons fait beaucoup d'avancées.»

Le Devoir

SHARON

SUITE DE LA PAGE 1

Le pari est risqué, cependant. Selon les sondages, Sharon, même s'il est populaire, n'est pas assuré de remporter sous les couleurs d'un nouveau parti ces élections qui pourraient avoir lieu en février ou en mars.

Dans la journée, le comité central du Parti travailliste avait adopté une motion officialisant son retrait de la coalition dirigée par Sharon.

L'instance exécutive du mouvement de gauche a adopté à main levée et à «une majorité absolue» cette motion présentée par le nouveau dirigeant travailliste, Amir Peretz, a déclaré Eitan Cabel, secrétaire général du parti.

«Que la révolution commence», a-t-il ajouté. Selon la radio israélienne, les ministres tra-

vailles pourraient présenter leur démission aujourd'hui. Leurs lettres de démission sont déjà rédigées.

Plusieurs commentateurs avaient prédit que Sharon quitterait le Likoud.

«Il est en passe d'orchestrer une migration politique d'une ampleur sans précédent depuis la fondation de l'État d'Israël» en 1948, écrit Shimon Shiffer, éditorialiste du *Yedioth Ahronoth*, le plus fort tirage de la presse israélienne.

Anticipant le départ de Sharon, certains ministres issus du Likoud se sont dit prêts à briguer la direction du mouvement contre Benjamin Nétanyahou, vieux rival du premier ministre, qui a rendu son portefeuille des Finances pour protester contre le retrait de la bande de Gaza.

L'un des plus proches alliés de Sharon, le ministre de la Justice Tzipi Livni, a rencontré des députés du

Likoud pour évoquer avec eux la perspective de la formation d'un nouveau parti.

Mercredi, le Parlement devait voter avec le soutien des travaillistes une loi pour sa dissolution.

Selon les sondages, Sharon est la personnalité politique la plus populaire en Israël. Un nouveau parti du centre droit sous sa direction pourrait menacer sérieusement le Likoud, dont il fut l'un des pères fondateurs il y a plus de trois décennies.

En Conseil des ministres, Sharon avait laissé entendre hier qu'il poursuivrait sa collaboration avec le vice-premier ministre Shimon Peres (82 ans), qui vient de perdre la tête du Parti travailliste, alimentant les conjectures sur un tandem entre les deux hommes à la tête d'une nouvelle formation politique.

Reuters, Agence France-Presse

TRANQUILLE

SUITE DE LA PAGE 1

part dans le cosmos, Henri doit se dire: «voilà une fin qui est digne de moi». C'est comme un roman cette histoire-là.

Une histoire qui épouse nombre de débats intellectuels qui auront marqué l'époque où Henri Tranquille tenait sa petite librairie, d'abord rue Sainte-Catherine, puis rue Saint-Denis et avenue du Mont-Royal. C'est en effet dans la petite librairie de la rue Sainte-Catherine que furent mis en vente, en 1948, les 400 exemplaires du *Manifeste du Refus global*. C'est aussi là que fut organisée en 1950 la manifestation pour fêter le centenaire de la mort de Balzac malgré les interdictions religieuses.

Son temple du livre, qui aura tenu bon de 1937 à 1975, aura en effet réussi à réunir en un seul lieu des personnalités aussi contrastantes que Germaine Guèvremont et Berthelot Brunet, Hubert Aquin et Gilles Archambault, Réjean Ducharme et Claude Gauvreau, Gilbert Langevin, Anne Hébert et Claude Péloquin.

Son pouvoir d'attraction aura été si important qu'aujourd'hui on classe Henri Tranquille parmi les meneurs qui ont forcé la venue des livres au Québec, entraînant dans son sillage une certaine laïcité et, dans son ensemble, les fermentes de la Révolution tranquille. «C'était un homme flamboyant, un diffuseur extraordinaire de la littérature. Sa librairie était fréquentée par tout ce qu'il y avait de personnages littéraires et politiques de l'époque», se souvient Yves Gauthier.

Quand Michel Tremblay et André Brassard ont



ARCHIVES LE DEVOIR

Henri Tranquille photographié en 1947

organisé leur premier festival de poésie à leur école du plateau Mont-Royal, c'est vers Monsieur Tranquille que spontanément ils se sont tournés. Chez encore lui qui a découvert Yves Beauchemin et a vu à ce que *L'Enfrouapé* soit publié. Au fil du temps, les deux hommes sont restés très proches et ont échangé une volumineuse correspondance.

Toute cette effervescence réunie en un seul lieu n'aurait pas été possible sans la totale liberté de pensée dont Henri Tranquille aura fait preuve toute sa vie durant, estime son biographe. «Ce n'était pas seulement sa liberté de pensée qui était étonnante, mais aussi sa liberté de dire qui était ab-

solument totale. Aucun tabou ne lui résistait.»

Malgré l'aura romantique qu'elle revêt, la vie de libraire que raconte Yves Gauthier dans sa biographie, *Monsieur Livre, Henri Tranquille*, n'aura pas été toujours facile. Joindre les deux bouts, équilibrer les entrées de livres et les sorties auront été des préoccupations dérangeantes pour cet homme qui avait fait du livre le centre de sa vie.

En dépit de tous ces revers, sa passion sera restée inusable jusqu'à son dernier souffle, assure Yves Beauchemin. Inusable et contagieuse. «C'était d'un homme d'une culture littéraire immense. C'est le seul libraire qui avait lu tous les livres de sa librairie, et il avait une opinion sur chacun.»

Cette passion pour les livres lui était venue dès le cours classique. Déjà, les premiers réflexes étaient là alors qu'il se met à acheter, lire et revendre des livres pour les autres étudiants. À l'époque, c'est Rabelais qui le marque par-dessus tout, «à cause de la qualité de sa langue et de sa grande culture».

En témoignage de cette vie tout entière consacrée au monde des lettres et des idées, le Salon du livre de Montréal avait remis à Henri Tranquille son prix Fleury-Mesplet, en 1996. Cette distinction, accordée chaque année à l'éditeur ou au libraire qui a su mettre le livre en valeur, témoigne que c'est avant tout par sa pratique continue de la lecture que M. Tranquille a pu séduire tous les intellectuels qui se sont confiés à lui.

Le Devoir

les rats, dont écopent néanmoins les chimpanzés qui se font piéger dans les mêmes trappes. Vingt-cinq pour cent de la population de chimpanzés d'Ouganda souffrent d'infirmités permanentes, occasionnées par les collets tendus pour capturer d'autres animaux mais dans lesquels les singes peuvent laisser une main, quelques doigts, voire un pied.

Autre élément qui met en péril la survie de l'espèce: la transmission de maladies entre les humains et les chimpanzés, qui devient de plus en plus fréquente compte tenu du fait que les deux populations vivent plus près que jamais l'une de l'autre. Au Congo, notamment, des centaines de chimpanzés ont été emportés par la fièvre hémorragique d'Ebola. En Côte d'Ivoire, une communauté entière de chimpanzés a été fauchée par le baccille du charbon (anthrax) introduit dans le parc national par du bétail infecté qui a contaminé l'eau des ruisseaux auxquels s'abreuvaient les singes.

La pauvreté apparaît aussi comme la source de plusieurs autres problèmes inquiétants pour les chimpanzés. «C'est même le cœur du problème sur lequel nous devons travailler», souligne Debby Cox.

Au-delà du sauvetage ponctuel

Debby Cox et son équipe de l'Institut Jane Goodall travaillent avec les communautés locales pour aider les habitants à se développer des gagne-pain qui ne soient pas menaçants pour les singes et qui s'insèrent dans un processus de développement durable. «Certaines personnes croient vivre en respectant les préceptes du développement durable parce qu'elles s'appliquent à réduire leurs comportements polluants; pourtant, leur mode de vie nuit à d'autres espèces. Souvent, même les agences de développement n'agissent pas de façon écologique et ne comprennent pas ces subtilités», remarque-t-elle.

En Ouganda, par exemple, on a encouragé les habitants à cultiver la banane, le café et la canne à sucre pour améliorer leur subsistance. Mais ceux-ci aménagent leurs cultures à proximité des forêts où vivent des chimpanzés et des babouins friands de ces denrées.

Même si une telle exploitation du territoire paraît à première vue «durable», elle menace les singes qui sortent de la forêt pour grappiller les fruits et sont alors tués par des agriculteurs excédés de voir leurs cultures endommagées par ces intrus. «On constate donc qu'une telle politique dite de développement durable conduit à la mort d'animaux», indique Mme Cox. Nous incitons plutôt les paysans à opter pour des denrées à haute valeur et fort rendement commerciaux mais en même temps peu appréciées des animaux, qui sont peu tentés de sortir de la forêt pour s'en nourrir. On encourage les agriculteurs, par exemple, à se tourner vers l'*Artemisia annua*, une herbe médicinale d'origine chinoise dont on extrait une molécule utilisée pour la préparation d'un médicament pour traiter la malaria. Amère, cette plante rebute les animaux; par contre, elle est très recherchée par l'industrie pharmaceutique. Le thé lui aussi, particulièrement celui issu de culture biologique, n'intéresse pas les singes et présente une valeur commerciale appréciable.

Des mesures dictatoriales?

La population de l'Afrique est très dense et continue de s'accroître à un rythme effréné. L'Ouganda, par exemple, un pays de la taille de l'État de l'Oregon, compte 24 millions d'habitants dont 85 % trouvent leur subsistance dans l'agriculture. On s'attend à ce que cette population double au cours des 15 ou 20 prochaines années. La pression humaine sur les ressources naturelles ne cesse de s'amplifier. Les aires protégées sont devenues si petites qu'on y interdit toute activité humaine, affirme Debby Cox. Mais nombre de paysans vivant dans la grande pauvreté considèrent qu'en leur interdisant l'accès aux ressources contenues dans ces sanctuaires, on brime leurs traditions.

«On leur a souvent interdit cet accès sans jamais leur expliquer pourquoi il faut laisser ces zones intactes», explique Debby Cox. Nous pensons plutôt qu'il faut leur enseigner à procéder autrement pour éviter d'avoir recours aux ressources protégées. Un projet sur lequel mise notre

équipe est l'écotourisme. Avec les revenus que nous tirons de cette activité, nous verserons un salaire à chaque communauté bordant le sanctuaire qui, en contrepartie, aura la mission de protéger une section de la forêt. Si certains villages ne respectent pas cette entente et sont pris en flagrant délit de braconnage ou d'autres activités illégales, ils seront privés de rémunération. L'ensemble des communautés doivent collectivement contribuer à la protection. Mais plutôt que de leur imposer une interdiction sans aucun bénéfice en retour, elles seront rétribuées en échange de leur contribution. Cet échange doit toutefois s'inscrire dans un plan de développement durable. Il ne doit surtout pas s'agir de charité, mais d'une entente d'affaires.»

Un autre projet consiste à encourager les habitants à débarrasser la forêt des divers traquenards tendus aux animaux de la brousse et à les récupérer pour créer des objets d'artisanat qui sont vendus. Les revenus ainsi tirés sont ensuite distribués aux personnes s'activant aux battues visant à recueillir ces engins semblables aux mines antipersonnel qui tuent les singes.

Au Congo, l'équipe de Debby Cox intervient auprès de deux communautés afin de leur faire connaître les solutions de remplacement possibles à la viande de brousse et on les informe sur les dangers de consommer de la chair de primates en raison des maladies qu'on peut contracter de ces proches cousins, comme ce fut vraisemblablement le cas avec le VIH. «Les communautés d'Afrique Centrale et de l'Ouest ont toujours chassé les animaux de la forêt, dit-elle. Or, avec le déboisement et l'augmentation de la population, il y a toujours plus de demandes pour cette source alimentaire.»

Mme Cox était de passage à Montréal au début de novembre pour donner une série de conférences sur les activités de conservation menées par l'Institut Jane Goodall. Lors de son bref séjour au Canada, elle s'est adressée autant à des élèves du primaire et du secondaire qu'à des étudiants universitaires, qui ont été captivés par ses démarches.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division des Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.